PR3.15 Étude du climat sonore

Rapport final

Complexe Enviro Connexions

Le 19 mars 2024

N/Réf.: 695985-4E-L01-02



Étude du climat sonore pour l'agrandissement vers l'ouest des opérations actuelles du site de Complexe Enviro Connexions à Terrebonne

Avis

Le présent rapport a été préparé, et les travaux qui y sont mentionnés ont été réalisés par AtkinsRéalis Canada inc. (AtkinsRéalis), exclusivement à l'intention de **Complexe Enviro Connexions** (le Client), qui fut partie prenante à l'élaboration de l'énoncé des travaux et en comprend les limites. La méthodologie, les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport sont fondés uniquement sur l'énoncé des travaux et assujettis aux exigences en matière de temps et de budget, telles que décrites dans l'offre de services et/ou dans le contrat en vertu duquel le présent rapport a été émis. L'utilisation de ce rapport, le recours à ce dernier ou toute décision fondée sur son contenu par un tiers est la responsabilité exclusive de ce dernier. AtkinsRéalis n'est aucunement responsable de tout dommage subi par un tiers du fait de l'utilisation de ce rapport ou de toute décision fondée sur son contenu.

Les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport (i) ont été élaborés conformément au niveau de compétence normalement démontré par des professionnels exerçant des activités dans des conditions similaires de ce secteur, et (ii) sont déterminés selon le meilleur jugement d'AtkinsRéalis en tenant compte de l'information disponible au moment de la préparation du présent rapport. Les services professionnels fournis au Client et les conclusions, les recommandations et les résultats cités au présent rapport ne font l'objet d'aucune autre garantie, explicite ou implicite. Les conclusions et les résultats cités au présent rapport sont valides uniquement à la date du rapport et peuvent être fondés, en partie, sur de l'information fournie par des tiers. En cas d'information inexacte, de la découverte de nouveaux renseignements ou de changements aux paramètres du projet, des modifications au présent rapport pourraient s'avérer nécessaires.

Le présent rapport doit être considéré dans son ensemble, et ses sections ou ses parties ne doivent pas être vues ou comprises hors contexte. Si des différences venaient à se glisser entre la version préliminaire (ébauche) et la version définitive de ce rapport, cette dernière prévaudrait. Rien dans ce rapport n'est mentionné avec l'intention de fournir ou de constituer un avis juridique.



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Page de signatures

Préparé par :

Alexandre Fillion, ing. (OIQ 6015739)

Chargé de projet, Acoustique et vibrations

Environnement Services d'ingénierie

Révisé par :

Vincent Chavand, ing. (OIQ 6043559)

Chargé de projet, Acoustique et vibrations

Environnement Services d'ingénierie



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Table des matières

1	Contexte/Objectifs		
2	Descr	iption du milieu humain	2
	2.1	Climat sonore actuel	2
3	Analy	se des impacts	7
	3.1	Sources d'impact	7
	3.2	Description des impacts	7
	3.2.1	Critères considérés pour analyser les émissions sonores	
	3.2.2	Méthode d'évaluation de l'impact sonore	11
	3.2.3	Méthodologie appliquée dans les modélisations sonores	11
	3.2.4	Activités considérées en phase d'exploitation	12
	3.2.5	Conformité par rapport aux critères applicables	18
	3.2.6	Qualification de l'importance de l'impact sonore	23
	3.2.7	Évaluation des impacts	35
	3.2.8	Mesures d'atténuation	35
	3.2.9	Évaluation de l'importance de l'impact résiduel	36
4.	Progra	amme de surveillance et de suivi environnemental	44
5.	Concl	usion	44

Liste des tableaux

Tableau 2-1	Localisation des points d'échantillonnage de l'ambiance sonore initiale	2
Tableau 2-2	Localisation des points d'échantillonnage de l'ambiance sonore initiale	4
Tableau 2-3	Résultats des mesures du climat sonore initial	5
Tableau 2-4	Description des zonages selon le MELCCFP	6
Tableau 3-1	Résumé des limites de bruit – phase d'exploitation (sources fixes)	8
Tableau 3-2	Activités d'exploitation évaluées	13
Liste des fi	gures	
Liste des fi		1
	gures Zone d'étude (blanc) et les récepteurs avoisinants considérés (rouge)	
Figure 1-1	Zone d'étude (blanc) et les récepteurs avoisinants considérés (rouge)	3
Figure 1-1 Figure 2-1	Zone d'étude (blanc) et les récepteurs avoisinants considérés (rouge)	3 10
Figure 1-1 Figure 2-1 Figure 3-1	Zone d'étude (blanc) et les récepteurs avoisinants considérés (rouge)	3 10 14

Liste des annexes

Annexe A. Condition météorologique

Annexe B. Cartes de bruit sans mesure d'atténuation

Annexe C. Cartes de bruit après mesures d'atténuation

N/Réf.: 695985-4E-L01-02

1 Contexte/Objectifs

Complexe Enviro Connexions (CEC) a mandaté AtkinsRéalis Canada inc. (AtkinsRéalis, anciennement SNC-Lavalin), afin d'évaluer les niveaux de bruit qui seront générés par les activités d'exploitation de l'agrandissement dans le secteur ouest de leurs opérations actuelles du site de CEC à Terrebonne. L'agrandissement ouest consiste à un déplacement des activités actuelles vers un secteur plus à l'ouest de leur site. Les résultats obtenus seront comparés aux limites de bruit en vigueur, soit celles de la note « Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent » (NI 98-01) comme demandé dans la directive du MELCCFP (Dossier 3211-23-095). Si des dépassements étaient observés, des mesures de mitigation seraient proposées afin de se conformer aux exigences sonores.

Aucune activité de construction n'a été considérée puisque la construction des cellules du lieu d'enfouissement technique (LET) fait partie de son exploitation et n'est pas une activité de construction typique.

La figure suivante présente la zone d'étude ainsi que les récepteurs avoisinants considérés à proximité des activités du LET.



Figure 1-1 Zone d'étude (blanc) et les récepteurs avoisinants considérés (rouge)



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

2 Description du milieu humain

2.1 Climat sonore actuel

L'environnement sonore d'un milieu est le résultat du cumul des sons provenant généralement d'une multitude de sources, proches ou éloignées, possédant chacune des caractéristiques distinctes de stabilité, de durée et de contenu. La présente section traite de la condition initiale de l'environnement sonore, soit celle qui prévaut dans la zone d'étude avant toute modification que pourrait occasionner l'agrandissement vers l'ouest des activités du LET.

Cette condition initiale a été caractérisée par des relevés sonores effectués du 20 au 21 juin et du 22 au 23 août 2023 dans la zone d'étude. Les relevés visent à déterminer le niveau sonore initial de jour et de nuit avant l'agrandissement vers l'ouest des activités du LET.

La méthodologie suivie lors des relevés est conforme à l'approche du MELCCFP qui figure à sa Note d'instructions 98-01 de juin 2006.

Les relevés sonores ont été réalisés à différents endroits répartis dans la zone d'étude, de manière à couvrir les secteurs sensibles au bruit qui seront les plus susceptibles d'être impactés par les émissions sonores provenant des activités de CEC.

Les zones sensibles au bruit sont définies comme les zones où l'environnement sonore est un élément qui peut entraver l'accomplissement d'une ou de plusieurs activités humaines. De façon non exhaustive, de telles zones sont généralement associées aux zones à usage résidentiel, institutionnel (bureaux, hôpitaux et écoles) et récréatif (parc).

Les points d'échantillonnage aux zones sensibles sont décrits au tableau 2-1. La localisation de l'ensemble des points d'échantillonnage apparaît à la figure 2-1.

Tableau 2-1 Localisation des points d'échantillonnage de l'ambiance sonore initiale

Point	Description
P1	1265, chemin de la Cabane-Ronde, Mascouche
P2	1983, rue Chantal, Repentigny
P3	99, rue Charbonneau, Repentigny
P4	255, chemin de la Savane, Repentigny
P5	Au bout du boulevard Marcel-Therrien, près des rues Jean-Beauchamp et Jacques- Duprast, Terrebonne



N/Réf.: 695985-4E-L01-02



Figure 2-1 Identification des points d'échantillonnage de l'ambiance sonore initiale

Le descripteur de bruit retenu lors des relevés est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A $(L_{Aeq\ T})$ sur des périodes typiques T d'une heure et 24 heures. Le niveau équivalent correspond à la moyenne du bruit à un endroit donné de la zone d'étude, toutes sources sonores confondues.

Le niveau acoustique jour/nuit (L_{dn}) a aussi été déterminé. Il inclut un terme correctif (+10 dBA) qui est appliqué sur les niveaux sonores mesurés ou évalués entre 22 h et 7 h, afin de tenir compte du fait que le bruit est plus dérangeant la nuit.

Les instruments utilisés sont présentés au tableau 2-2, ils sont conformes aux spécifications de classe 1 de la norme CEI 61672. L'étalonnage acoustique des appareils de mesure, incluant le microphone, a été vérifié, avant et après chaque série de mesures, à l'aide d'un étalon sonore portatif. Le bon fonctionnement des instruments a, de plus, été vérifié par un laboratoire indépendant dans les 12 mois précédant les relevés.



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Tableau 2-2 Localisation des points d'échantillonnage de l'ambiance sonore initiale

Instrument	Manufacturier	Modèle	Numéro de série
	Larson Davis	831	2918
	Largen Davie	831C	10508
	Larson Davis	0310	11761
	Larson Davis	LxT1	2443
Sonomètres			3004181
	Bruël & Kjær	2250	3009355
			3024808
	Durial 9 Missa	2070	2746618
	Bruël & Kjær	2270	2706808
Sources sonores	Druël 9 Kimr	1221	2253479
étalons	Bruël & Kjær	4231	3015267

Les relevés ont été effectués à des emplacements typiques pour des mesures de bruit environnemental tel que défini dans la Note d'instruction 98-01 du MELCCFP, soit à une distance minimum de 3 m de toute surface réfléchissante (bâtiment, mur, etc.), et à une hauteur comprise entre 1,2 m et 1,5 m du sol.

Les conditions qui doivent être généralement rencontrées selon la méthodologie prescrite par le MELCC, lors de relevés sonores à l'extérieur, sont les suivantes :

- Vitesse du vent n'excédant pas 20 km/h;
- Taux d'humidité n'excédant pas 90 %;
- Chaussée sèche et absence de précipitation;
- Température ambiante à l'intérieur des limites de l'équipement de mesure.

Les microphones étaient munis d'une protection environnementale qui comprend un écran anti-vent, une cartouche de dessiccant et un dispositif pour éloigner les oiseaux percheurs. Ce dispositif permet la mesure à des taux d'humidité atteignant 100 %.

Les conditions climatiques lors des relevés ont été obtenues à partir de données fournies par Environnement Canada à la station météorologique de L'Assomption et sont disponibles à l'annexe A.

Un sommaire des résultats est présenté au tableau 2-3. Pour simplifier la présentation, les niveaux sonores sont arrondis à l'unité.



Du 19 au 21 juin et du 21 au 23 août 2023, le bruit des activités en provenance du LET n'a pas été perceptible aux cinq points de mesure comme décrit au rapport 696780-4E-L01-00 (AtkinsRéalis, novembre 2023). Les sources de bruit audibles étaient principalement le chant des oiseaux, les insectes, le trafic aérien et routier et les activités des résidents à proximité (chien, tondeuse, travaux, discussions, etc.).

Tableau 2-3 Résultats des mesures du climat sonore initial

Doint do maguro	Zonage	Période		Résultats (a)			
Point de mesure	Zonage	(b)	L _{Aeq,1h} , dBA	L _{Aeq,24h} , dBA	L _{dn} , dBA		
P1		Jour	45-53	47-49	52-53		
PI	I	Nuit	32-53	47-49	52-53		
Do	1	Jour	39-48	42-46	49-52		
P2		Nuit	34-51	42-46			
Do	1	Jour	44-52	46-47	52-54		
P3		Nuit	36-53				
D4	I	Jour	40-46	41-45	47-51		
P4		Nuit	31-50				
Dr		Jour	49-56	- 54			
P5	I	Nuit	50-60		62		

Notes:

L_{Aeq,T} Niveau de de pression acoustique continu équivalent pondéré A sur la période T

L_{dn} Niveau acoustique jour/nuit, qui inclut un terme correctif (+ 10 dBA) appliqué aux niveaux sonores entre 22 h et 7 h, afin de tenir compte du fait que le bruit est plus dérangeant la nuit. Il est utilisé pour évaluer l'impact sonore en comparant les niveaux avant et après l'implantation du Projet.

- (a) Exclusion des niveaux sonores obtenus lors de la contribution de sources sonores non représentatives de la situation habituelle.
- (b) Jour: 7 h à 19 h; Nuit: 19 h à 7 h (définitions du MELCCFP)



N/Réf. : 695985-4E-L01-02 Le 19 mars 2024 Les catégories de zonage sont présentées au tableau 2-4.

Tableau 2-4 Description des zonages selon le MELCCFP

Zonage	Description
I	Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole.
II	Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings.
III	Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs. Toutefois, le niveau de bruit prévu pour la nuit ne s'applique que dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit.
IV	Territoire zoné pour fins industrielles ou agricoles. Toutefois, sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dBA la nuit et 55 dBA le jour.

La catégorie de zonage est établie en vertu des usages permis par le règlement de zonage municipal. Lorsqu'un territoire ou une partie de territoire n'a pas de correspondance avec les zonages du MELCCFP, ce sont les usages réels qui déterminent la catégorie de zonage.



3 Analyse des impacts

3.1 Sources d'impact

Aucune activité de construction n'a été considérée puisque la construction des cellules du LET fait partie de son exploitation et n'est pas une activité de construction typique.

Pendant la phase d'exploitation, les principales activités qui peuvent être considérées comme des sources d'impact sont :

- Placement du matériel drainant;
- Excavation et recouvrement final d'argile;
- Aménagement du fond de cellule;
- Recouvrement de terre noire/compost;
- Enfouissement au front de déchet;
- Recouvrement journalier.

3.2 Description des impacts

3.2.1 Critères considérés pour analyser les émissions sonores

3.2.1.1 Sources de bruit fixe

Le MELCCFP propose des limites objectives pour la phase d'exploitation pour les sources fixes à l'intérieur de valeurs-guide ou de notes d'instruction. Ainsi, les limites de bruit qui seront utilisées pour évaluer les émissions sonores du projet en phase d'exploitation sont celles de la NI 98-01 du MELCCFP, puisqu'elles comportent des limites quantitatives qui pourront être opposées au niveau de bruit anticipé. Les limites de bruit pour les sources fixes¹ sont présentées au tableau 3-1 pour l'exploitation, en conjonction avec les résultats des relevés du bruit initial.

¹ Comme défini par le MELCCFP, une source est dite *fixe* lorsqu'elle est délimitée dans l'espace par le périmètre du terrain qu'elle occupe. Elle peut être constituée d'un ou plusieurs unités ou éléments (équipement de manutention, de fabrication ou d'épuration, machinerie, ventilateur, véhicule moteur, etc.) dont la somme des bruits particuliers constitue la contribution totale imputable à la source. Le bruit de la circulation de véhicules ou d'équipements mobiles sur le terrain d'une source fixe lui est imputable. Ce bruit fait cependant partie du bruit routier dès que la circulation se fait en dehors des limites de la source fixe.



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Tableau 3-1 Résumé des limites de bruit – phase d'exploitation (sources fixes)

Point	Zonage	Période (a)	Limite du MELCCFP L _{Ar,1h} (dBA) (b,c)	Niveau sonore minimum initial mesuré L _{Aeq,1h} (dBA)
D4		Jour	45 ou le bruit résiduel si plus élevé	45
P1		Nuit	40 ou le bruit résiduel si plus élevé	32
		Jour	45 ou le bruit résiduel si plus élevé	39
P2	1	Nuit	40 ou le bruit résiduel si plus élevé	34
Do.	I	Jour	45 ou le bruit résiduel si plus élevé	44
P3		Nuit	40 ou le bruit résiduel si plus élevé	36
B.4		Jour	45 ou le bruit résiduel si plus élevé	40
P4	1	Nuit	40 ou le bruit résiduel si plus élevé	31
		Jour	45 ou le bruit résiduel si plus élevé	49
P5		Nuit	ou le bruit résiduel si plus élevé	50

Notes:



⁽a) Jour: 7 h à 19 h; Nuit: 19 h à 7 h (définitions du MELCCFP)

⁽b) Niveau acoustique d'évaluation (L_{Ar}), qui inclut des termes correctifs pour le bruit d'impact, le bruit à caractère tonal et des situations spéciales, selon la Note d'instruction 98-01

⁽c) Limites établies en vertu des usages permis, en conformité avec la Note d'instruction 98-01

3.2.1.2 Sources de bruit mobile

Pour les sources de bruit mobiles (camionnage hors site), la grille d'évaluation proposée à l'intérieur de la *Politique sur le bruit routier* du *ministère des Transports du Québec* (1998), selon l'approche de planification intégrée, sera appliquée.

La grille d'évaluation à la figure suivante est utilisée afin de déterminer si des mesures d'atténuation sont requises.

En résumé, comme stipulé dans la Politique sur le bruit routier, les critères utilisés pour déterminer l'intervention du Ministère sont les suivants :

- Jusqu'à 55 dBA L_{eq, 24 h}, les impacts appréhendés seront tout au plus faibles et ne seront pas atténués puisqu'un niveau de 55 dBA L_{eq, 24 h} et moins est reconnu comme étant acceptable;
- Au-dessus de 55 dBA L_{eq, 24 h}, les impacts faibles ne feront pas l'objet d'une intervention;
- Au-dessus de 55 dBA L_{eq, 24 h}, les impacts moyens ou forts feront l'objet de mesures d'atténuation.



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT SONORE

NIVEAUX SONORES (dBA Leq, 24 h) :

NIVEAU PROJETÉ (HORIZON 10 ANS)



N 1 1 2 3 1 2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 2 2 1 1 A 1 C T 1 1 2 2 2 3 1 1 2 1 1 2 2 1 1 2 3 1 0 1 1 1 2 1 1 1 1

- Diminution du niveau sonore
- 0 Impact nul
- 1 Impact faible
- 2 Impact moyen
- 3 Impact fort

Figure 3-1 Grille d'évaluation de l'impact sonore du bruit routier (Politique sur le bruit routier du MTQ)



3.2.2 Méthode d'évaluation de l'impact sonore

Tout comme pour les autres composantes environnementales, la détermination de l'importance de l'impact appréhendé pour la composante sonore est une combinaison de l'intensité, de l'étendue et de la durée de la perturbation. La combinaison de ces trois caractéristiques (intensité, étendue et durée) permet de déterminer l'importance de l'impact. Ces trois (3) caractéristiques ont toutes le même poids dans l'évaluation de l'importance de l'impact. La méthode d'évaluation de l'importance de l'impact sonore comporte toutefois ses particularités.

Ainsi, l'intensité de l'effet appréhendé, provenant du changement entre le bruit initial et le bruit ambiant projeté, est déterminée par l'ampleur du changement (approche relative) ainsi que par des niveaux sonores cibles (approche absolue). Le bruit ambiant projeté est obtenu en ajoutant le bruit particulier au bruit initial.

Les effets appréhendés sur le milieu sonore sont évalués en tenant compte du bruit initial, du bruit particulier et des caractéristiques du milieu. La relation dose-effet apparaissant à la norme ISO 1996-1², qui est basée sur la courbe de Schultz et plusieurs autres recherches, est utilisée pour évaluer la réponse de la collectivité à la gêne potentielle causée par le bruit des activités du LET. Le niveau acoustique d'évaluation jour/nuit (L_{dn} normalisé) est obtenu en appliquant des termes correctifs au bruit initial et au bruit particulier pour tenir compte du type de bruit (bruit d'impact, bruit à caractère tonal et pour des situations spéciales), de la période de la journée et des caractéristiques du milieu. Le terme correctif pour la période de nuit est de + 10 dB, entre 22 h et 7 h, afin de tenir compte du fait que le bruit est plus susceptible d'être gênant durant cette période.

3.2.3 Méthodologie appliquée dans les modélisations sonores

Le bruit produit par le projet en phase d'exploitation, que l'on qualifie techniquement comme étant le bruit particulier³, a été évalué selon la méthode ISO 9613-2⁴ qui permet de calculer l'atténuation du son lors de sa propagation en champ libre et de prédire les niveaux sonores dans des conditions météorologiques favorables à la propagation du son vers le récepteur. Ces conditions consistent en une propagation par vent portant (qui souffle de la source vers les récepteurs) ou une propagation sous une inversion de température modérée, comme cela arrive communément la nuit. La méthode tient compte de la divergence géométrique due à la distance, de l'absorption atmosphérique, de l'effet de sol, des réflexions sur les surfaces, de l'effet d'écran et de la propagation à travers des zones industrielles, résidentielles et naturelles (végétation). Les niveaux sonores ont été calculés à l'aide du logiciel SoundPLAN®, version 9.0 pour des points récepteurs spécifiques, soient ceux jugés les plus susceptibles de subir les impacts les plus importants étant donné leur proximité par rapport aux opérations ou s'ils se trouvent dans un environnement initial calme. Les résultats sont représentatifs du bruit particulier perçu aux points d'évaluation, exprimé en niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A (LAeq en dBA) à 1,5 m du sol.

⁴ Organisation internationale de normalisation ISO 9613-2 : Acoustique – Atténuation du son lors de sa propagation à l'air libre



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

² Organisation internationale de normalisation ISO 1996-1 : Acoustique - Description, mesurage et évaluation du bruit de l'environnement - Partie 1: Grandeurs fondamentales et méthodes d'évaluation

³ Le bruit particulier est la composante du bruit ambiant qui peut être identifiée spécifiquement et qui est généralement associée à une source spécifique (dans le cas présent, le Projet) selon la Note d'instructions 98-01 du MELCCFP

3.2.4 Activités considérées en phase d'exploitation

Selon l'analyse des informations fournies, les activités suivantes ont fait l'objet d'une évaluation de leur impact sonore vers les récepteurs identifiés à la section 2 du présent rapport.

Selon les informations reçues (janvier 2021 à juillet 2023), le nombre de voyages de camion journalier le plus élevé a été recensé le 1^{er} juin 2021. Le site a reçu 795 camions. Selon la distribution horaire de la journée fournie par CEC, un maximum de 88 camions en période de jour et 28 camions en période de nuit a été recensé.

Les sources fixes les plus bruyantes du LET ont également été ajoutés telles que : l'usine de biométhane, le centre de compostage (2 soufflantes 30 HP à l'intérieur d'un futur bâtiment), le tamiseur.

Des relevés sonores ont été effectués sur les sources de bruit suivantes afin de les ajouter aux modélisations :

- Retourneur d'andains:
- Usine de traitement des eaux SMBR;
- Usine de désulfurisation;
- Booster:
- Soufflante nord;
- Broyeur.

Seules les sources fixes bruyantes, qui ont été fournies et/ou mesurées, ont été considérées dans les modélisations.

Toutes les alarmes de recul des équipements considérés dans les modélisations sont des alarmes de recul à bruit blanc. Aucune pénalité de tonalité n'a été appliquée.

Le tableau 3-2 présente les activités d'exploitation évaluées ainsi que le type et la quantité d'équipements utilisés en période de jour et de nuit.



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Tableau 3-2 Activités d'exploitation évaluées

Numéro	Activité	Type d'équipements		Quantité d'équipements en fonction		
		requis	Jour (7 h -19 h)	Nuit (19 h -7 h)		
	Placement du matériel	Pelle mécanique (CAT 235)	1	0		
	drainant	Camion articulé 25T	4	0		
1		Bouteur (CAT D6)	1	0		
	Enfouissement au front de	Compacteur (CAT 836)	3	2		
	déchet	Bouteur (CAT D8)	3	2		
	Recouvrement final d'argile	Pelle mécanique (CAT 235)	1	1		
2	Excavation d'argile	Pelle mécanique (CAT 245)	2	2		
2		Camion articulé 40T	4	4		
	Enfouissement au front de	Compacteur (CAT 836)	3	2		
	déchet	Bouteur (CAT D8)	3	2		
	Aménagement du fond de	Pelle mécanique (CAT 235)	1	0		
	cellule	Camion articulé 25T	3	0		
3		Bouteur (CAT D6)	1	0		
	Enfouissement au front de	Compacteur (CAT 836)	3	2		
	déchet	Bouteur (CAT D8)	3	2		
	Recouvrement de terre	Pelle mécanique (CAT 235)	1	0		
	noire/compost	Camion articulé 25T	4	0		
4		Bouteur (CAT D6)	1	0		
	Enfouissement au front de	Compacteur (CAT 836)	3	2		
	déchet	Bouteur (CAT D8)	3	2		
		Pelle mécanique (CAT 235)	1	0		
	Recouvrement journalier	Camion articulé 25T	3	0		
5		Bouteur (CAT D6)	1	0		
	Enfouissement au front de	Compacteur (CAT 836)	3	2		
	déchet	Bouteur (CAT D8)	3	2		



3.2.4.1 Localisation des activités sur site

Les activités d'exploitation projetées de CEC se situent dans les régions en rose de la figure 3-2.



Figure 3-2 Zones des activités d'exploitation du secteur ouest (zone B et zone A)

L'exploitation du futur secteur ouest Zone A a été modélisée en situant les sources sonores au pire cas, c'est-àdire à la hauteur maximale de la cellule d'enfouissement (environ 55 m).



Pour le secteur ouest Zone B, les activités ont été modélisées selon la situation réelle, c'est-à-dire que les activités qui se font simultanément sont sur différents paliers sur le front de déchet. Lors de l'exploitation d'un front de déchet, celui-ci est divisé en trois hauteurs. Il y a le niveau 2 qui correspond au couvert final, le niveau 1 à une hauteur intermédiaire de 35 m et le bas de la cellule qui est sous le niveau du sol. La figure suivante présente ces différentes hauteurs.

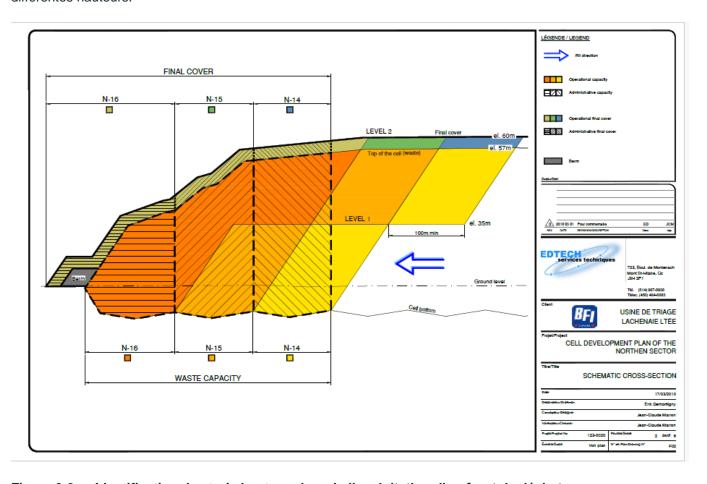


Figure 3-3 Identification des trois hauteurs lors de l'exploitation d'un front de déchet



Le tableau suivant présente sur quel niveau/palier chaque activité a été considérée pour les situations évaluées.

Tableau 3-3 Position des activités sur les différents niveaux/paliers du front de déchet pour la zone B

Numéro	Activité	Niveau/palier sur le front de déchet	
4	Placement du matériel drainant	Niveau 2 (couvert final)	
1	Enfouissement au front de déchet	Niveau 1 (intermédiaire)	
	Recouvrement final d'argile	Niveau 2 (couvert final)	
2	Excavation d'argile	Bas de cellule (sous le niveau du sol)	
	Enfouissement au front de déchet	Niveau 1 (intermédiaire)	
2	Aménagement du fond de cellule	Bas de cellule (sous le niveau du sol)	
3	Enfouissement au front de déchet	Niveau 2 (couvert final)	
4	Recouvrement de terre noire/compost	Niveau 2 (couvert final)	
4	Enfouissement au front de déchet	Niveau 1 (intermédiaire)	
F	Recouvrement journalier	Niveau 1 (intermédiaire)	
5	Enfouissement au front de déchet	Niveau 2 (couvert final)	

Le trajet emprunté par les camions de matières résiduelles pendant les activités d'exploitation sur le site de CEC est présenté à la **figure 3-4**.





Figure 3-4 Identification du trajet emprunté par les camions de matières résiduelles



N/Réf. : 695985-4E-L01-02 Le 19 mars 2024

3.2.5 Conformité par rapport aux critères applicables

Les tableaux suivants présentent les résultats des évaluations sonores pour les deux fronts d'enfouissement prévus du LET à la suite de l'agrandissement vers l'ouest de leurs activités.

En tenant compte de ces sources de bruit, les niveaux sonores anticipés selon les modélisations réalisées, sont ceux indiqués aux tableaux qui suivent. Les tableaux 3-4 à 3-13 traitent du respect du critère vis-à-vis les sources fixes et le tableau 3-14 du respect du critère vis-à-vis les sources mobiles. Les cartes de bruit à l'annexe B présentent les niveaux sonores estimés (de nuit) en phase d'exploitation.

3.2.5.1 Placement du matériel drainant + Enfouissement au front de déchet (activité 1)

Les résultats obtenus pour chaque récepteur sont présentés aux tableaux suivants.

Tableau 3-4 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 1 – Zone B

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)		Limites – MELCCFP L _{Ar1h} (dBA)		Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	41	45	40	Oui	Non
P2	35	31	45	40	Oui	Oui
P3	38	34	45	40	Oui	Oui
P4	32	28	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Des mesures d'atténuation seront proposées dans la section suivante afin d'être conformes aux critères sonores de la NI 98-01.

Tableau 3-5 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 1 – Zone A

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)		Limites – MELCCFP L _{Ar1h} (dBA)		Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	42	38	45	40	Oui	Oui
P2	36	33	45	40	Oui	Oui
P3	39	35	45	40	Oui	Oui
P4	35	32	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui



3.2.5.2 Excavation et recouvrement final d'argile + Enfouissement au front de déchet (activité 2)

Les résultats obtenus pour chaque récepteur sont présentés aux tableaux suivants.

Tableau 3-6 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 2 – Zone B

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)		Limites – MELCCFP L _{Ar1h} (dBA)		Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	44	45	40	Oui	Non
P2	35	33	45	40	Oui	Oui
P3	39	36	45	40	Oui	Oui
P4	32	31	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Des mesures d'atténuation seront proposées dans la section suivante afin d'être conformes aux critères sonores de la NI 98-01.

Tableau 3-7 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 2 - Zone A

Récepteurs sensibles		nore anticipé h (dBA)		- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	42	41	45	40	Oui	Non
P2	37	36	45	40	Oui	Oui
P3	40	38	45	40	Oui	Oui
P4	36	35	45	40	Oui	Oui
P5	42	42 41		50	Oui	Oui

Des mesures d'atténuation seront proposées dans la section suivante afin d'être conformes aux critères sonores de la NI 98-01.



3.2.5.3 Aménagement du fond de cellule + Enfouissement au front de déchet (activité 3)

Les résultats obtenus pour chaque récepteur sont présentés aux tableaux suivants.

Tableau 3-8 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 3 – Zone B

Récepteurs sensibles		ore anticipé (dBA)		- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	46	43	45	40	Non	Non
P2	35	31	45	40	Oui	Oui
P3	38	34	45	40	Oui	Oui
P4	32	29	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Des mesures d'atténuation seront proposées dans la section suivante afin d'être conformes aux critères sonores de la NI 98-01.

Tableau 3-9 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 3 – Zone A

Récepteurs sensibles		ore anticipé (dBA)		- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	42	38	45	40	Oui	Oui
P2	36	33	45	40	Oui	Oui
P3	39	35	45	40	Oui	Oui
P4	35	32	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui



Recouvrement de terre noire/compost + Enfouissement au front de déchet 3.2.5.4 (activité 4)

Les résultats obtenus pour chaque récepteur sont présentés aux tableaux suivants.

Tableau 3-10 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 4 – Zone B

Récepteurs sensibles		nore anticipé _h (dBA)		- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	41	45	40	Oui	Non
P2	35	31	45	40	Oui	Oui
P3	38	34	45	40	Oui	Oui
P4	32	28	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Des mesures d'atténuation seront proposées dans la section suivante afin d'être conformes aux critères sonores de la NI 98-01.

Tableau 3-11 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 4 – Zone A

Récepteurs sensibles		nore anticipé h (dBA)		- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	42	38	45	40	Oui	Oui
P2	36	36 33		40	Oui	Oui
P3	39	35	45	40	Oui	Oui
P4	35 32		45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui



3.2.5.5 Enfouissement au front de déchet + Recouvrement journalier (activité 5)

Les résultats obtenus pour chaque récepteur sont présentés aux tableaux suivants.

Tableau 3-12 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 5 – Zone B

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)			- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	46	43	45	40	Non	Non
P2	35	31	45	40	Oui	Oui
P3	38	34	45	40	Oui	Oui
P4	32	29	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Des mesures d'atténuation seront proposées dans la section suivante afin d'être conformes aux critères sonores de la NI 98-01.

Tableau 3-13 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 5 – Zone A

Récepteurs sensibles		nore anticipé h (dBA)		- MELCCFP h (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	42	38	45	40	Oui	Oui
P2	36	33	45	40	Oui	Oui
P3	39	35	45	40	Oui	Oui
P4	35	32	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui



3.2.5.6 Niveaux de bruit anticipés – phase exploitation – sources mobiles (Politique du bruit routier du MTQ)

Les résultats obtenus pour chaque récepteur sont présentés aux tableaux suivants.

Tableau 3-14 Niveaux de bruit anticipés pour les sources mobiles hors site

Récepteurs sensibles	Niveau sonore initial L _{Aeq24h} (dBA)	Niveau sonore anticipé du Projet L _{Aeq24h} (dBA)	Niveau sonore total anticipé avec le Projet L _{Aeq24h} (dBA)	Changement dû au Projet L _{Aeq24h} (dBA) Impact	Critère - MTQ	Critère respecté (Oui/Non)
P1	47	20	47	0	Impact nul	Oui
P2	42	24	42	0	Impact nul	Oui
P3	46	30	47	1	Impact faible	Oui
P4	41	21	41	0	Impact nul	Oui
P5	54	51	56	2	Impact faible	Oui

3.2.6 Qualification de l'importance de l'impact sonore

Les tableaux 3-15 à 3-24 portent sur la qualification de l'importance de l'impact sonore de l'exploitation et le tableau 3-25 porte sur la qualification de l'importance de l'impact sonore des sources mobiles hors site.



Placement du matériel drainant + Enfouissement au front de déchet (activité 1) 3.2.6.1

Tableau 3-15 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 1 – Zone B

			d'évaluation n normalisé	=		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	48	-	48	54	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,6% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	38	-	38	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	35	-	35	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-16 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 1 – Zone A

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	45	1	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	40	-	40	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	42	-	42	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	39	-	39	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	47	-	47	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



N/Réf.: 695985-4E-L01-02 Le 19 mars 2024 25

3.2.6.2 Excavation et recouvrement final d'argile + Enfouissement au front de déchet (activité 2)

Tableau 3-17 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 2 – Zone B

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	51	-	51	54	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 1,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	40	-	40	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	43	-	43	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	37	-	37	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-18 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 2 – Zone A

			d'évaluation n normalisé	=		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	48	-	48	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,5% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	42	-	42	50	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	45	-	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	41	-	41	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	47	-	47	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



N/Réf.: 695985-4E-L01-02 Le 19 mars 2024 27

Aménagement du fond de cellule + Enfouissement au front de déchet 3.2.6.3 (activité 3)

Tableau 3-19 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 3 – Zone B

			d'évaluation n normalisé	_	Intensité				
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	50	-	50	54	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,8% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	38	-	38	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	36	1	36	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-20 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 3 – Zone A

Point			d'évaluatio n normalisé	=	Intensité				
	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	45	-	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	40	-	40	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	42	-	42	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	39	-	39	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	47	-	47	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



3.2.6.4 Recouvrement de terre noire/compost + Enfouissement au front de déchet (activité 4)

Tableau 3-21 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 4 – Zone B

			d'évaluation n normalisé	_	Intensité				
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	48	-	48	54	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,6% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	38	-	38	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	35	1	35	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-22 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 4 – Zone A

Point			d'évaluatio n normalisé	=	Intensité				
	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	45	-	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	40	-	40	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	42	-	42	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	39	-	39	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	47	-	47	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Enfouissement au front de déchet + Recouvrement journalier (activité 5) 3.2.6.5

Tableau 3-23 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 5 – Zone B

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	50	-	50	54	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,9% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	38	-	38	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	36	1	36	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-24 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 5 – Zone A

			c d'évaluatio n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	45	-	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	40	-	40	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	42	-	42	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	39	-	39	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	47	-	47	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-25 Impact sonore appréhendé des sources mobiles hors site

			c d'évaluatio n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	22	-	22	52	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	26	-	26	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	31	-	31	52	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	22	-	22	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	53	-	53	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,6% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



N/Réf. : 695985-4E-L01-02 Le 19 mars 2024 34

3.2.7 Évaluation des impacts

L'étude sonore de la phase d'exploitation indique que les niveaux demeureront sous les critères provinciaux considérés pour l'exploitation pour tous les points à l'exception du point P1 pour quelques activités. Le programme de surveillance et de suivi environnemental pourra contenir un suivi ponctuel des niveaux sonores afin de confirmer l'atteinte des niveaux sonores attendus par la modélisation.

Par conséquent, l'intensité de l'impact négatif est faible et son étendue se trouvera ponctuelle à l'intérieur de la zone d'étude aux endroits où l'on retrouve quelques résidences et récepteurs sensibles. Son étendue est donc ponctuelle. Les bruits d'exploitation du LET seront présents pour toute la durée de vie du projet, soit une durée longue. L'importance de l'impact négatif en phase d'exploitation est faible. L'occurrence de l'impact est élevée puisque l'exploitation du LET requiert des activités et équipements qui seront des sources de bruit.

3.2.8 Mesures d'atténuation

Les résultats de la section 3.2.5 démontrent que des dépassements des critères sonores applicables ont été évalués au point P1 seulement.

Les mesures d'atténuation suivantes sont proposées afin d'être conformes aux critères sonores pour tous les points d'évaluation et pour toutes les activités du LET.

Les mesures d'atténuation présentées dans cette section ont été convenues et discutées avec CEC.

3.2.8.1 Mesures d'atténuation générales

Les mesures suivantes sont applicables pour toutes les situations à la zone B :

- Dans la mesure du possible, favoriser les activités plus à l'ouest pendant la période de jour (7 h 19 h) et plus à l'est pendant la période de nuit (19h – 7 h) afin d'éloigner les équipements bruyants du récepteur P1 en période plus stricte;
- Interdire tout claquement de bennes de camions sur le site.

3.2.8.2 Enfouissement au front de déchet

L'enfouissement au front de déchet est en partie la cause des dépassements estimés au récepteur sensible P1. Les compacteurs et les bouteurs sont responsables des dépassements aux deux fronts (lors de l'activité 2 pour la zone A). Cette activité peut se dérouler en même temps que toutes les autres activités. À cet effet, il est proposé de suivre la mesure d'atténuation suivante en tout temps et pour les <u>deux fronts de déchets (zone A et zone B)</u>:

■ Utilisation d'un (1) seul compacteur et d'un (1) seul bouteur pendant la période de nuit (19 h − 7 h).

3.2.8.3 Excavation et recouvrement final d'argile

L'excavation et le recouvrement final d'argile sont en partie la cause des dépassements estimés au récepteur sensible P1. Les camions articulés 40T sont en grande partie responsables du dépassement. Il est donc nécessaire d'appliquer la mesure d'atténuation suivante pour cette situation à la zone B :

■ Utilisation de camions articulés 25T plutôt que des 40T pendant la période de nuit (19 h − 7 h).



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Le 19 mars 2024

3.2.9 Évaluation de l'importance de l'impact résiduel

Les tableaux 3-26 à 3-31 traitent du respect du critère avec mesures d'atténuation et les tableaux 3-32 à 3-37 portent sur la qualification de l'importance de l'impact sonore résiduel, et ce, pour les activités où des dépassements ont été estimés. Les cartes de bruit à l'annexe C présentent les niveaux sonores estimés (de nuit) en phase d'exploitation après les mesures d'atténuation.

3.2.9.1 Conformité au critère provincial après mesures d'atténuation

Tableau 3-26 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 1 – Zone B – après mesures d'atténuation

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)			MELCCFP (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
sensibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	36	45	40	Oui	Oui
P2	35	30	45	40	Oui	Oui
P3	38	33	45	40	Oui	Oui
P4	32	26	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Tableau 3-27 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 2 – Zone B– après mesures d'atténuation

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)			MELCCFP (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Sensibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	40	45	40	Oui	Oui
P2	35	31	45	40	Oui	Oui
P3	39	34	45	40	Oui	Oui
P4	32	28	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Tableau 3-28 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 2 – Zone A– après mesures d'atténuation

Récepteurs sensibles	Niveau sonore anticipé L _{Ar1h} (dBA)			MELCCFP (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
sensibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	42	40	45	40	Oui	Oui
P2	37	35	45	40	Oui	Oui
P3	40	37	45	40	Oui	Oui
P4	36	34	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui



Tableau 3-29 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 3 – Zone B– après mesures d'atténuation

Récepteurs sensibles		nore anticipé _h (dBA)		MELCCFP (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	40	45	40	Oui	Oui
P2	35	30	45	40	Oui	Oui
P3	38	33	45	40	Oui	Oui
P4	32	27	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Tableau 3-30 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 4 – Zone B– après mesures d'atténuation

Récepteurs sensibles		nore anticipé h (dBA)		MELCCFP (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	36	45	40	Oui	Oui
P2	35	30	45	40	Oui	Oui
P3	38	33	45	40	Oui	Oui
P4	32	26	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui

Tableau 3-31 Niveaux de bruit anticipés pour l'activité 5 – Zone B– après mesures d'atténuation

Récepteurs sensibles		nore anticipé _h (dBA)		MELCCFP (dBA)	Critère respecté (Oui/Non)	
Selisibles	Jour	Nuit	Jour	Nuit	Jour	Nuit
P1	45	40	45	40	Oui	Oui
P2	35	30	45	40	Oui	Oui
P3	38	33	45	40	Oui	Oui
P4	32	27	45	40	Oui	Oui
P5	43	41	49	50	Oui	Oui



3.2.9.2 Qualification de l'impact sonore après mesures d'atténuation

Tableau 3-32 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 1 – Zone B – après mesures d'atténuation

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	45	-	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	37	-	37	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	34	1	34	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-33 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 2 – Zone B – après mesures d'atténuation

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	47	-	47	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,5% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	38	-	38	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	42	-	42	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	35	-	35	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-34 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 2 – Zone A – après mesures d'atténuation

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	47	-	47	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,4% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	42	-	42	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	44	-	44	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	41	-	41	48	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	47	-	47	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-35 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 3 – Zone B – après mesures d'atténuation

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité			
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance
P1	52	48	-	48	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,5% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P2	49	37	-	37	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P4	47	34	-	34	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible



Tableau 3-36 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 4 – Zone B – après mesures d'atténuation

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité				
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance	
P1	52	45	-	45	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,3% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P2	49	37	-	37	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P4	47	34	1	34	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0% et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2% et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	



Tableau 3-37 Impact sonore appréhendé en phase d'exploitation pour l'activité 5 – Zone B – après mesures d'atténuation

			d'évaluation n normalisé	_		Intensité				
Point	Bruit initial	Bruit particulier	Correction	Bruit particulier corrigé	Bruit ambiant projeté	de l'impact	Étendue	Durée	Importance	
P1	52	48	-	48	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,5 % et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P2	49	37	-	37	49	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,1 % et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P3	52	41	-	41	53	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2 % et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P4	47	34	-	34	47	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,0 % et Ldn projeté ≤ 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	
P5	62	48	-	48	62	Faible (Augmentation du % de population fortement gênée de 0,2 % et Ldn projeté > 55 dBA)	Ponctuelle	Longue	Faible	



En considérant l'ensemble des mesures d'atténuation spécifiques, celles-ci auront pour effet de réduire l'impact sonore du LET. Par conséquent, l'impact (faible), l'étendue (ponctuelle) et la durée (longue) demeurent inchangés. L'importance de l'impact résiduel négatif reste faible et garde sa probabilité élevée.

4. Programme de surveillance et de suivi environnemental

Une surveillance du climat sonore ambiant sera réalisée dans le but de s'assurer que les activités d'exploitation du LET seront conformes aux critères de bruit en vigueur. Aussi, ces mesures permettront de valider les bases et les résultats des modélisations de propagation du bruit réalisées pour la phase d'exploitation.

Quelques activités sont à la limite des critères sonores applicables au point P1 de jour et de nuit après les mesures d'atténuation.

Il est suggéré d'effectuer un suivi sonore périodique en période de jour et de nuit à différents récepteurs sur le chemin de la Cabane-Ronde (Point P1) lorsque ces activités se situent près de l'élévation maximale du déchargement des déchets ou à proximité de la ligne de propriété ouest du site. Actuellement, un suivi sonore biannuel est effectué en période estivale.

La méthodologie utilisée sera la même que pour les mesures du bruit ambiant prises avant le projet. En cas de dépassements causés par les activités du LET, les sources problématiques seront identifiées et des mesures correctives seront appliquées. Le respect des normes de bruit applicables sera vérifié de nouveau après l'application des mesures correctives.

5. Conclusion

La présente étude passe en revue les impacts sonores des différentes activités associées à l'exploitation du futur agrandissement vers l'ouest du LET.

Les résultats des modélisations mettent en avant les risques de dépassements variables selon les activités prévues. Des mesures d'atténuation sonore ont été recommandées dans le but de minimiser ces risques de dépassement.

À la suite de l'instauration des mesures d'atténuation proposées, l'exploitation du futur agrandissement du secteur ouest du LET respectera les limites de bruit à tous les points d'évaluation.

Il est à noter que pour chaque activité simulée, le pire scénario a été considéré, soit un nombre élevé de passages de camions combiné à l'élévation maximale du déchargement des déchets pour les deux fronts considérés.



N/Réf.: 695985-4E-L01-02

Le 19 mars 2024



Annexe A. Condition météorologique





Données historiques

Government of Canada

Accueil

Environnement et ressources naturelles > Météo, climat et catastrophes naturelles > Conditions météorologiques et climatiques passées

101,79

101,83

101,88

101,88

101,87

101,88

<u>ND</u>

<u>ND</u>

<u>ND</u>

<u>ND</u>

<u>ND</u>

<u>ND</u>

ID de TC:

WEW

<u>ID climatologique</u>:

Rapport de données horaires pour le 21 août 2023

7014160

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

L'ASSOMPTION QUEBEC

Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC

71524

21,00 <u>m</u> <u>Latitude</u>: 45<u>°</u>48<u>'</u>34,000<u>"</u> <u>N</u> <u>Longitude</u>: 73°26<u>'</u>05,000<u>" O</u> <u>Altitude</u>:

<u>ID de l'OMM</u>:

Hauteur de précip. <u>Point de rosée</u> <u>Visibilité</u> <u>Pression à la station</u> <u>Hmdx</u> <u>Refr. éolien</u> <u>Temp.</u> Hum. rel. mm <u>Dir. du vent</u> <u>Vit. du vent</u> <u>Météo</u> **HEURE** °C °C 10's deg km/h km kPa <u>‰</u> HNL ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ 00:00 21,6 18,5 82 0,0 24 6 101,22 28 <u>ND</u> 01:00 20,5 19,0 92 0,0 25 4 101,21 27 <u>ND</u> 25 5 20,4 19,3 93 0,0 101,25 02:00 27 <u>ND</u> 20,3 19,6 96 0,0 28 3 101,28 03:00 28 <u>ND</u> 0,0 04:00 20,0 19,8 99 31 4 101,37 27 <u>ND</u> 05:00 19,4 14,3 72 0,0 34 18 101,48 <u>ND</u> 0,0 1 17,2 11,2 68 12 101,61 06:00 <u>ND</u> 36 07:00 16,8 11,0 68 0,0 12 101,70 <u>ND</u> 2 16,9 10,3 65 0,0 12 101,76 08:00 <u>ND</u> 36 09:00 17,1 9,5 61 0,0 13 101,81 <u>ND</u> 17,9 9,5 58 0,0 36 12 101,83 10:00 <u>ND</u> 11:00 19,1 11,4 61 0,0 34 10 101,82 <u>ND</u> 12:00 20,4 11,1 55 0,0 36 8 101,79 <u>ND</u> 11,0 53 0,0 35 8 101,76 13:00 21,0 <u>ND</u> 21,2 11,0 52 0,0 35 6 101,74 14:00 <u>ND</u> 9,4 47 0,0 31 3 15:00 21,2 101,72 ND 4 16:00 21,2 11,7 54 0,0 29 101,71 <u>ND</u> 11,3 53 0,0 34 8 101,75 17:00 21,1 <u>ND</u>

Légende • E = Valeur estimée • ND = Non disponible* • M = Données manquantes • [vide] = Indique une valeur non observée

36

34

33

31

32

33

8

6

5

5

4

2

0,0

0,0

0,0

0,0

0,0

0,0

Date de modification:

2023-09-18

18:00

19:00

20:00

21:00

22:00

23:00

19,9

18,7

17,6

16,3

16,4

15,4

9,8

10,8

11,3

13,0

12,0

12,2

52

60

67

81

75

81



<u>Accueil</u>

Données historiques

Environnement et ressources naturelles > Météo, climat et catastrophes naturelles > Conditions météorologiques et climatiques passées

Rapport de données horaires pour le 22 août 2023

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

L'ASSOMPTION QUÉBEC

Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC

<u>Latitude</u>: 45°48'34,000<u>" N</u> 73<u>°</u>26<u>'</u>05,000<u>" O</u> 21,00 <u>m</u> <u>Longitude</u>: <u>Altitude</u>: 7014160 71524 WEW <u>ID climatologique</u>: <u>ID de l'OMM</u> : <u>ID de TC</u> :

HEURE HNL	<u>Temp.</u> °C ⊬	<u>Point de rosée</u> <u>C</u> 교	<u>Hum. rel.</u> <u>%</u> <u>'~</u> '	Hauteur de précip. mm	<u>Dir. du vent</u> 10's deg	Vit. du vent km/h	Visibilité km 	Pression à la station kPa 쓰	<u>Hmdx</u>	<u>Refr. éolien</u>	<u>Météo</u>
00:00	13,1	12,3	95	0,0	0	1		101,85			<u>ND</u>
01:00	13,1	12,0	93	0,0	24	3		101,86			<u>ND</u>
02:00	12,2	11,5	96	0,0	24	3		101,83			<u>ND</u>
03:00	11,9	11,5	97	0,0	22	4		101,81			<u>ND</u>
04:00	11,3	11,2	100	0,0	24	1		101,87			<u>ND</u>
05:00	11,1	11,1	100	0,0		0		101,94			<u>ND</u>
06:00	12,4	12,1	98	0,0	0	1		102,00			<u>ND</u>
07:00	15,2	12,5	84	0,0	31	3		102,05			<u>ND</u>
08:00	18,0	12,4	70	0,0	1	8		102,05			<u>ND</u>
09:00	18,9	10,2	57	0,0	4	10		102,06			<u>ND</u>
10:00	19,4	9,4	52	0,0	1	6		102,06			<u>ND</u>
11:00	20,2	10,3	53	0,0	17	2		102,01			<u>ND</u>
12:00	21,6	11,0	51	0,0	33	8		101,95			<u>ND</u>
13:00	23,1	10,7	46	0,0	31	6		101,89	25		<u>ND</u>
14:00	23,2	8,7	40	0,0	36	10		101,83			<u>ND</u>
15:00	23,6	8,5	38	0,0	31	12		101,80			<u>ND</u>
16:00	23,6	8,6	39	0,0	1	10		101,78			<u>ND</u>
17:00	23,1	8,3	39	0,0	1	8		101,78			<u>ND</u>
18:00	21,5	9,5	46	0,0	4	5		101,82			<u>ND</u>
19:00	17,7	11,3	66	0,0	0	1		101,83			<u>ND</u>
20:00	15,4	12,5	83	0,0	33	3		101,88			<u>ND</u>
21:00	14,2	12,7	91	0,0	31	1		101,91			<u>ND</u>
22:00	13,8	13,5	98	0,0	35	4		101,92			<u>ND</u>
23:00	13,3	12,3	94	0,0	30	3		101,90			<u>ND</u>

	Légende
E = Valeur estiméeM = Données manquantes	 ND = Non disponible* [vide] = Indique une valeur non observée

Date de modification :



<u>Accueil</u> Données historiques

Environnement et ressources naturelles > Météo, climat et catastrophes naturelles > Conditions météorologiques et climatiques passées

Rapport de données horaires pour le 23 août 2023

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

L'ASSOMPTION QUEBEC

<u>Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC</u>

21,00 <u>m</u> <u>Latitude</u>: 45<u>°</u>48<u>'</u>34,000<u>"</u> <u>N</u> <u>Longitude</u>: 73°26<u>'</u>05,000<u>" O</u> <u>Altitude</u>: ID climatologique: WEW 7014160 71524 <u>ID de l'OMM</u>: <u>ID de TC</u> :

<u>Hauteur de précip.</u> <u>Visibilité</u> <u>Point de rosée</u> <u>Pression à la station</u> <u>Hmdx</u> <u>Refr. éolien</u> <u>Temp.</u> <u>Hum. rel.</u> mm <u>Dir. du vent</u> <u>Vit. du vent</u> <u>Météo</u> HEURE °C <u>°C</u> 10's deg km/h km kPa <u>‰</u> HNL ~ ~ **~** ~ **~** ~ ~ 0 00:00 12,4 12,2 99 0,0 101,89 <u>ND</u> 01:00 11,9 11,8 100 0,0 30 1 101,86 <u>ND</u> 31 2 11,7 100 0,0 101,89 02:00 11,7 <u>ND</u> 0 10,5 10,5 100 0,0 101,88 03:00 <u>ND</u> 100 0,0 0 101,88 04:00 10,0 10,0 <u>ND</u> 0 05:00 9,5 9,5 100 0,0 101,89 <u>ND</u> 10,6 10,6 100 0,0 24 2 101,91 06:00 <u>ND</u> 12,2 07:00 13,4 93 0,0 21 4 101,90 <u>ND</u> 101,87 08:00 17,0 13,0 77 0,0 22 5 <u>ND</u> 9 101,85 09:00 20,1 12,8 63 0,0 21 <u>ND</u> 14,1 59 0,0 21 12 101,79 10:00 22,6 26 <u>ND</u> 101,72 11:00 24,0 13,2 51 0,0 22 11 27 <u>ND</u> 12:00 25,0 12,3 45 0,0 24 9 101,64 27 <u>ND</u> 11,9 41 0,0 25 6 101,59 13:00 26,1 28 <u>ND</u> 42 0,0 9 14:00 26,0 11,9 24 101,50 28 <u>ND</u> 12,8 43 0,0 24 9 15:00 26,4 101,45 29 <u>ND</u> 33 16:00 19,6 15,5 77 0,0 17 101,53 <u>ND</u> 17,9 16,9 94 2,1 24 4 101,49 17:00 <u>ND</u> 100 0,0 0 18:00 19,1 19,1 1 101,43 <u>ND</u> 19:00 17,9 17,9 100 0,0 2 3 101,47 <u>ND</u> 17,6 17,6 100 0,0 33 7 101,59 20:00 <u>ND</u> 16,5 16,4 100 0,0 21 2 101,55 21:00 <u>ND</u> 16,5 100 0,0 20 3 22:00 16,5 101,51 <u>ND</u>

	Légende
E = Valeur estiméeM = Données manquantes	 ND = Non disponible<u>*</u> [vide] = Indique une valeur non observée

23

0,0

2

101,53

<u>ND</u>

Date de modification:

16,5

16,5

100

2023-09-18

23:00



<u>Accueil</u> Données historiques

Environnement et ressources naturelles > Météo, climat et catastrophes naturelles > Conditions météorologiques et climatiques passées

Rapport de données horaires pour le 19 juin 2023

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

L'ASSOMPTION QUÉBEC

<u>Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC</u>

45°48'34,000" N <u>Latitude</u>: 73<u>°</u>26<u>'</u>05,000<u>" O</u> 21,00 <u>m</u> <u>Longitude</u>: <u>Altitude</u>: 7014160 71524 WEW <u>ID climatologique</u>: <u>ID de l'OMM</u> : <u>ID de TC</u> :

HEURE HNL	<u>Temp.</u> °.C <u>~</u>	Point de rosée °.C -	<u>Hum. rel.</u> <u>%</u> ⊬	Hauteur de précip. <u>mm</u>	Dir. du vent 10's deg	Vit. du vent km/h	<u>Visibilité</u> <u>km</u> ⊬	Pression à la station <u>kPa</u> <u>~</u>	<u>Hmdx</u>	<u>Refr. éolien</u>	<u>Météo</u>
00:00	13,5	9,1	74	0,0	6	9		101,54			<u>ND</u>
01:00	13,3	9,0	75	0,0	6	10		101,53			<u>ND</u>
02:00	13,1	9,3	78	0,0	3	5		101,58			<u>ND</u>
03:00	13,0	9,0	77	0,0	4	5		101,62			<u>ND</u>
04:00	12,8	9,1	79	0,0	3	5		101,68			<u>ND</u>
05:00	12,6	9,0	79	0,0	6	8		101,75			<u>ND</u>
06:00	12,5	9,1	80	0,0	5	10		101,79			<u>ND</u>
07:00	13,1	9,4	78	0,0	5	10		101,84			<u>ND</u>
08:00	14,1	10,0	76	0,0	5	9		101,86			<u>ND</u>
09:00	15,5	10,8	74	0,0	6	8		101,85			<u>ND</u>
10:00	17,0	10,9	67	0,0	6	9		101,85			<u>ND</u>
11:00	17,8	11,3	66	0,0	5	9		101,86			<u>ND</u>
12:00	18,4	12,3	68	0,0	6	9		101,83			<u>ND</u>
13:00	18,8	10,7	59	0,0	9	5		101,83			<u>ND</u>
14:00	19,2	11,5	61	0,0	8	5		101,80			<u>ND</u>
15:00	20,1	12,5	61	0,0	8	9		101,79			<u>ND</u>
16:00	19,4	11,9	62	0,0	7	9		101,78			<u>ND</u>
17:00	20,5	10,9	54	0,0	35	5		101,79			<u>ND</u>
18:00	19,3	11,2	59	0,0	7	7		101,79			<u>ND</u>
19:00	18,8	10,9	60	0,0	6	3		101,81			<u>ND</u>
20:00	16,2	12,2	77	0,0	36	1		101,87			<u>ND</u>
21:00	14,1	12,7	91	0,0	8	2		101,92			<u>ND</u>
22:00	12,9	12,4	97	0,0		0		101,97			<u>ND</u>
23:00	12,2	12,0	99	0,0		0		102,00			<u>ND</u>

	Légende
E = Valeur estiméeM = Données manquantes	 ND = Non disponible<u>*</u> [vide] = Indique une valeur non observée

Date de modification :

<u>Accueil</u>



Gouvernement Government du Canada of Canada

> <u>Météo, climat et catastrophes naturelles</u> > <u>Conditions météorologiques et climatiques passées</u> Environnement et ressources naturelles

Données historiques

Rapport de données horaires pour le 20 juin 2023

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

L'ASSOMPTION QUÉBEC

Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC

73°26<u>'</u>05,000<u>" O</u> <u>Latitude</u>: 45°48'34,000<u>" N</u> 21,00 <u>m</u> <u>Longitude</u>: <u>Altitude</u>:

WEW 7014160 ID de l'OMM: 71524 <u>ID de TC</u> : <u>ID climatologique</u>:

	<u>Temp.</u>	<u>Point de rosée</u>	<u>Hum. rel.</u>	<u>Hauteur de précip.</u> <u>mm</u>	<u>Dir. du vent</u>	<u>Vit. du vent</u>	<u>Visibilité</u>	Pression à la station	<u>Hmdx</u>	<u>Refr. éolien</u>	<u>Météo</u>
HEURE <u>HNL</u>	<u>°C</u> ✓	<u>°</u> C <u>'~</u>	<u>%</u> ~	<u>~</u>	<u>10's deg</u>	<u>km/h</u> <u>✓</u>	<u>km</u> <u>~</u>	<u>kPa</u> ⊬			
00:00	11,3	11,3	100	0,0	2	3		102,00			<u>ND</u>
01:00	11,9	11,9	100	0,0	34	2		102,00			<u>ND</u>
02:00	11,0	11,0	100	0,0	31	2		102,03			<u>ND</u>
03:00	11,4	11,4	100	0,0	36	3		102,06			<u>ND</u>
04:00	11,4	11,4	100	0,0	1	4		102,12			<u>ND</u>
05:00	11,8	11,7	100	0,0		0		102,15			<u>ND</u>
06:00	13,6	13,6	100	0,0	33	5		102,18			<u>ND</u>
07:00	15,3	14,4	95	0,0	36	5		102,23			<u>ND</u>
08:00	17,4	14,7	84	0,0	8	5		102,25			<u>ND</u>
09:00	18,9	13,9	73	0,0	12	6		102,23			<u>ND</u>
10:00	20,8	13,3	62	0,0	10	4		102,24			<u>ND</u>
11:00	21,5	13,1	59	0,0	6	6		102,25			<u>ND</u>
12:00	22,3	13,6	58	0,0	11	6		102,21	25		<u>ND</u>
13:00	23,2	12,9	52	0,0	9	5		102,16	26		<u>ND</u>
14:00	23,7	12,3	49	0,0	6	4		102,16	26		<u>ND</u>
15:00	24,1	13,4	51	0,0	7	7		102,14	27		<u>ND</u>
16:00	23,7	13,5	53	0,0	6	6		102,13	27		<u>ND</u>
17:00	23,6	13,8	54	0,0	6	8		102,16	27		<u>ND</u>
18:00	23,1	13,4	54	0,0	5	8		102,18	26		<u>ND</u>
19:00	22,1	12,7	55	0,0	4	6		102,22	25		<u>ND</u>
20:00	20,4	13,0	62	0,0	4	4		102,24			<u>ND</u>
21:00	19,3	12,7	66	0,0	3	4		102,28			<u>ND</u>
22:00	18,2	12,7	71	0,0	3	5		102,30			<u>ND</u>
23:00	17,4	12,1	71	0,0	2	6		102,33			<u>ND</u>

	Légende
 E = Valeur estimée M = Données manquantes 	 ND = Non disponible* [vide] = Indique une valeur non observée

Date de modification :



<u>Accueil</u> Données historiques

Environnement et ressources naturelles > Météo, climat et catastrophes naturelles > Conditions météorologiques et climatiques passées

Rapport de données horaires pour le 21 juin 2023

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

L'ASSOMPTION QUÉBEC

<u>Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC</u>

<u>Latitude</u>: 45°48'34,000<u>" N</u> 73<u>°</u>26<u>'</u>05,000<u>" O</u> 21,00 <u>m</u> <u>Longitude</u>: <u>Altitude</u>: 7014160 71524 <u>ID de TC</u> : WEW <u>ID climatologique</u>: <u>ID de l'OMM</u> :

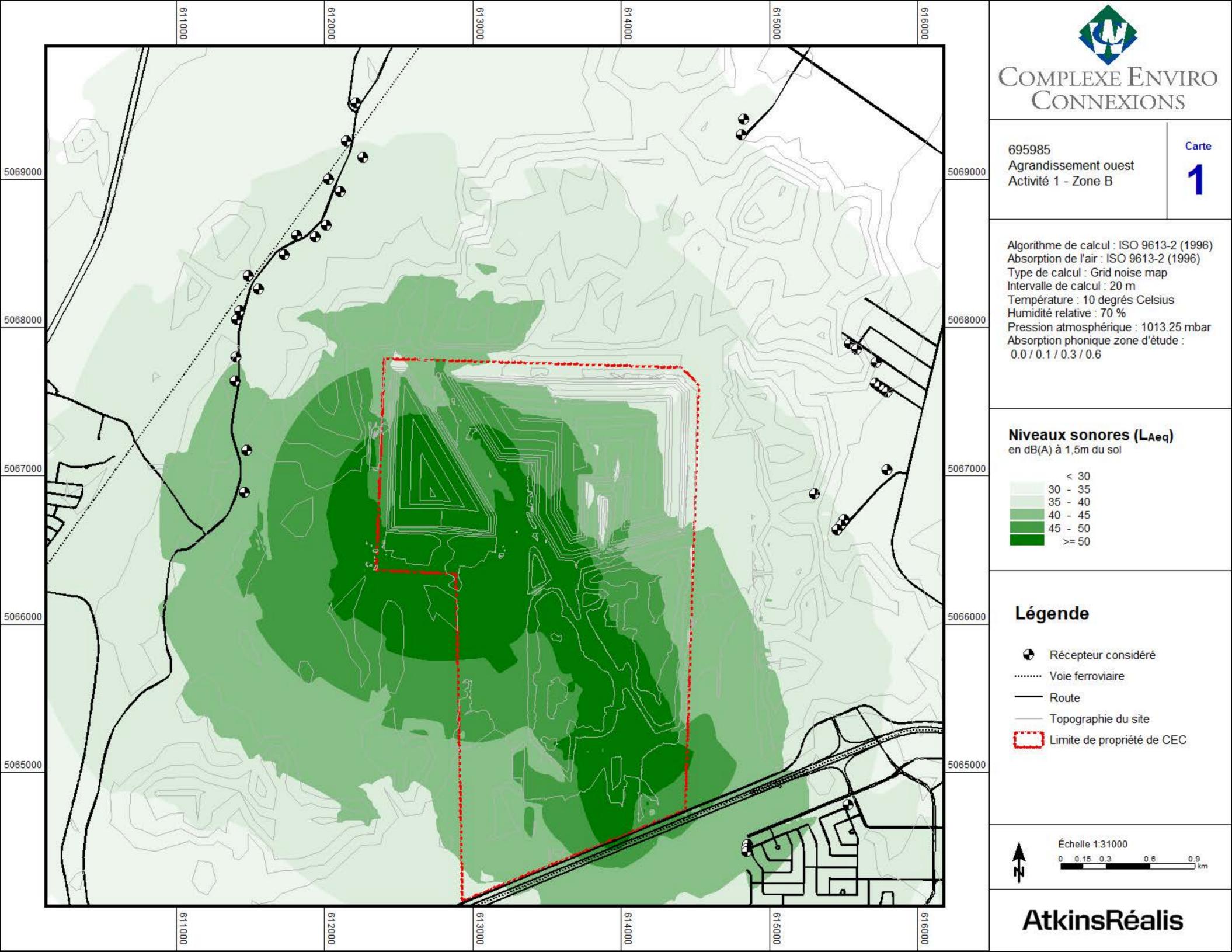
				<u>Hauteur de précip.</u>							
HEURE <u>HNL</u>	<u>Temp.</u> . <u>°</u> C .✓	Point de rosée <u></u> C 교	<u>Hum. rel.</u> <u>‰</u> ✓	<u>mm</u> <u>⊬</u>	<u>Dir. du vent</u> 10's deg	<u>Vit. du vent</u> <u>km/h</u> <u>✓</u>	<u>Visibilité</u> <u>km</u> ⊬	Pression à la station <u>kPa</u> <u>~</u>	<u>Hmdx</u>	<u>Refr. éolien</u>	<u>Météo</u>
00:00	16,9	12,1	73	0,0	3	6		102,33			<u>ND</u>
01:00	15,2	12,2	82	0,0	1	6		102,35			<u>ND</u>
02:00	14,6	10,9	78	0,0	1	8		102,35			<u>ND</u>
03:00	14,2	9,8	75	0,0	2	10		102,38			<u>ND</u>
04:00	13,7	9,5	76	0,0	1	6		102,42			<u>ND</u>
05:00	14,2	9,6	74	0,0	3	7		102,47			<u>ND</u>
06:00	15,5	10,7	73	0,0	3	10		102,47			<u>ND</u>
07:00	17,2	11,8	71	0,0	3	10		102,51			<u>ND</u>
08:00	19,2	12,9	67	0,0	4	8		102,53			<u>ND</u>
09:00	21,3	13,5	61	0,0	4	8		102,51			<u>ND</u>
10:00	22,9	13,4	55	0,0	4	9		102,50	26		<u>ND</u>
11:00	23,4	12,5	50	0,0	6	10		102,44	26		<u>ND</u>
12:00	24,3	11,4	44	0,0	8	12		102,38	26		<u>ND</u>
13:00	24,9	11,6	44	0,0	7	8		102,33	27		<u>ND</u>
14:00	25,7	10,7	39	0,0	10	6		102,24	27		<u>ND</u>
15:00	25,8	10,3	38	0,0	5	4		102,20	27		<u>ND</u>
16:00	26,4	11,1	38	0,0	18	3		102,15	28		<u>ND</u>
17:00	25,9	11,9	42	0,0	8	6		102,09	28		<u>ND</u>
18:00	25,8	11,0	39	0,0	7	5		102,10	28		<u>ND</u>
19:00	24,7	11,8	45	0,0	35	4		102,11	27		<u>ND</u>
20:00	20,5	12,0	58	0,0	3	3		102,13			<u>ND</u>
21:00	18,9	12,0	64	0,0	0	1		102,17			<u>ND</u>
22:00	17,2	13,0	77	0,0		0		102,16			<u>ND</u>
23:00	16,4	15,2	92	0,0	10	2		102,14			<u>ND</u>

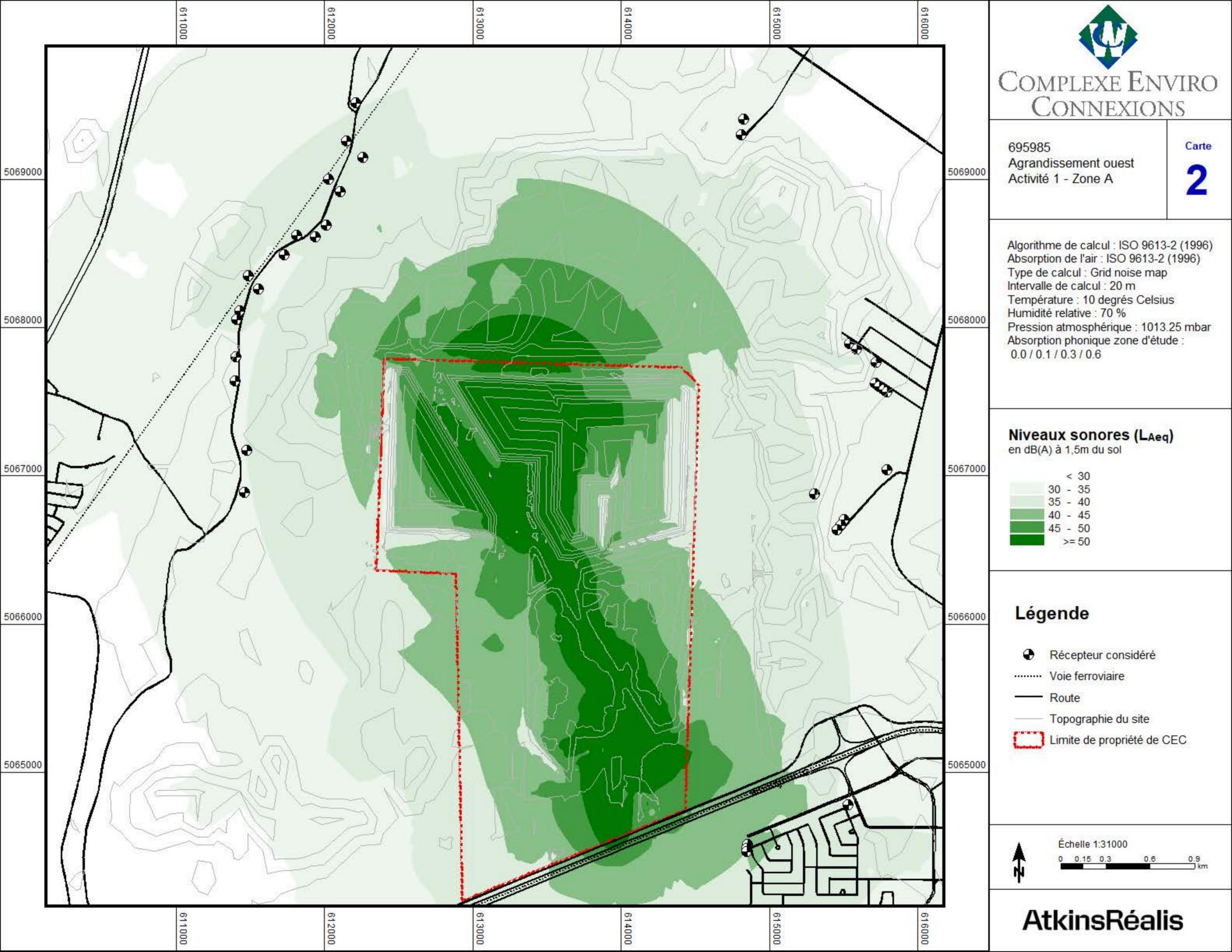
	Légende
E = Valeur estiméeM = Données manquantes	 ND = Non disponible* [vide] = Indique une valeur non observée

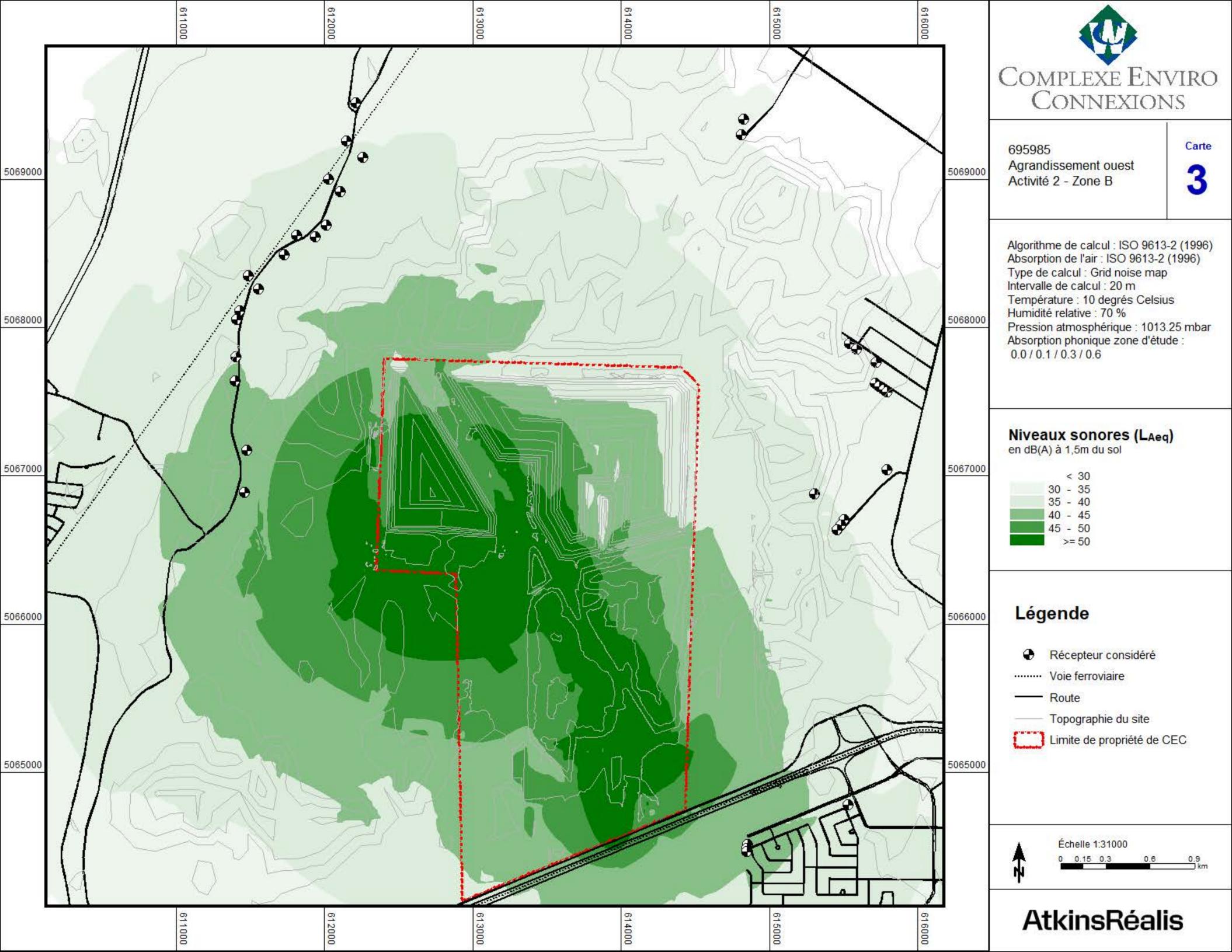
Date de modification :

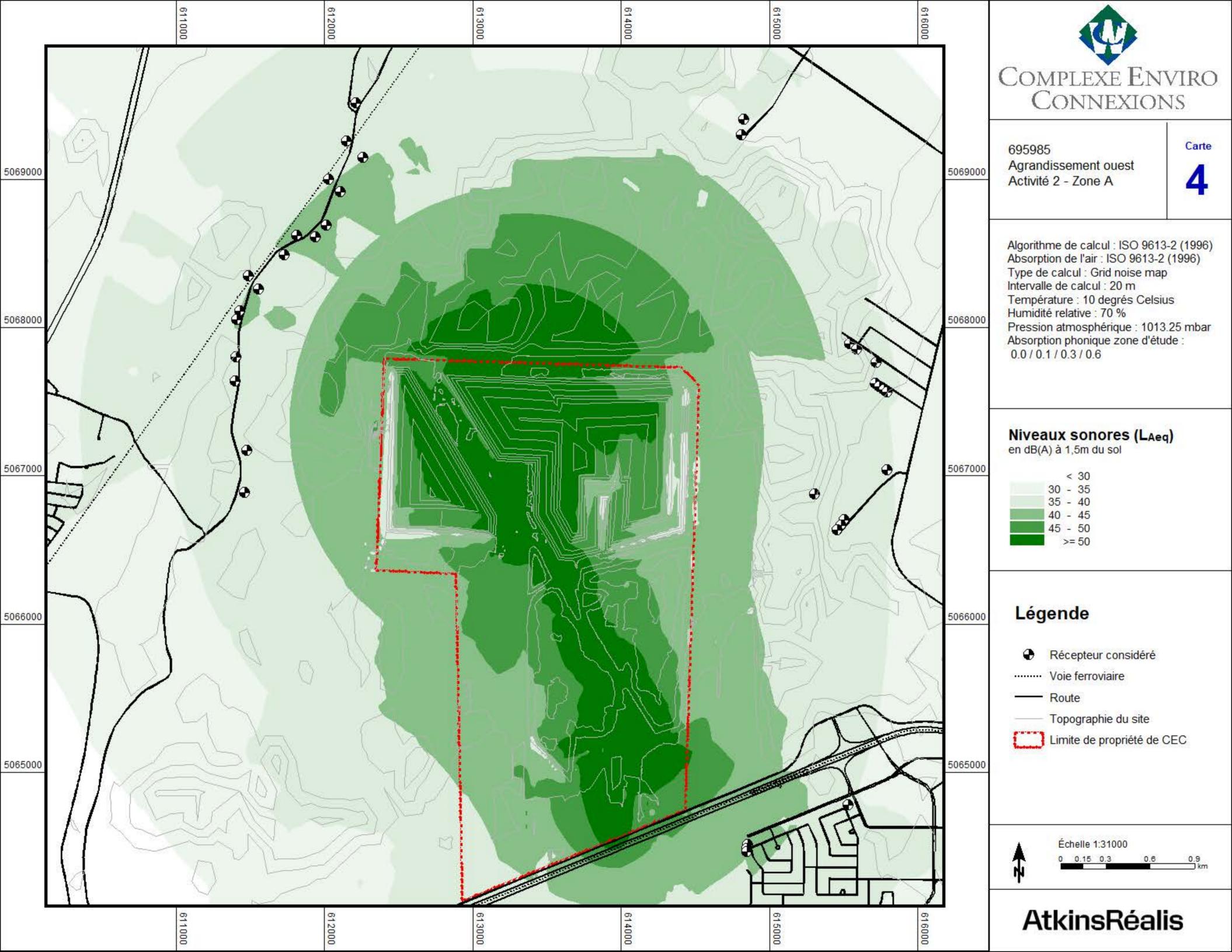
Annexe B. Cartes de bruit sans mesure d'atténuation

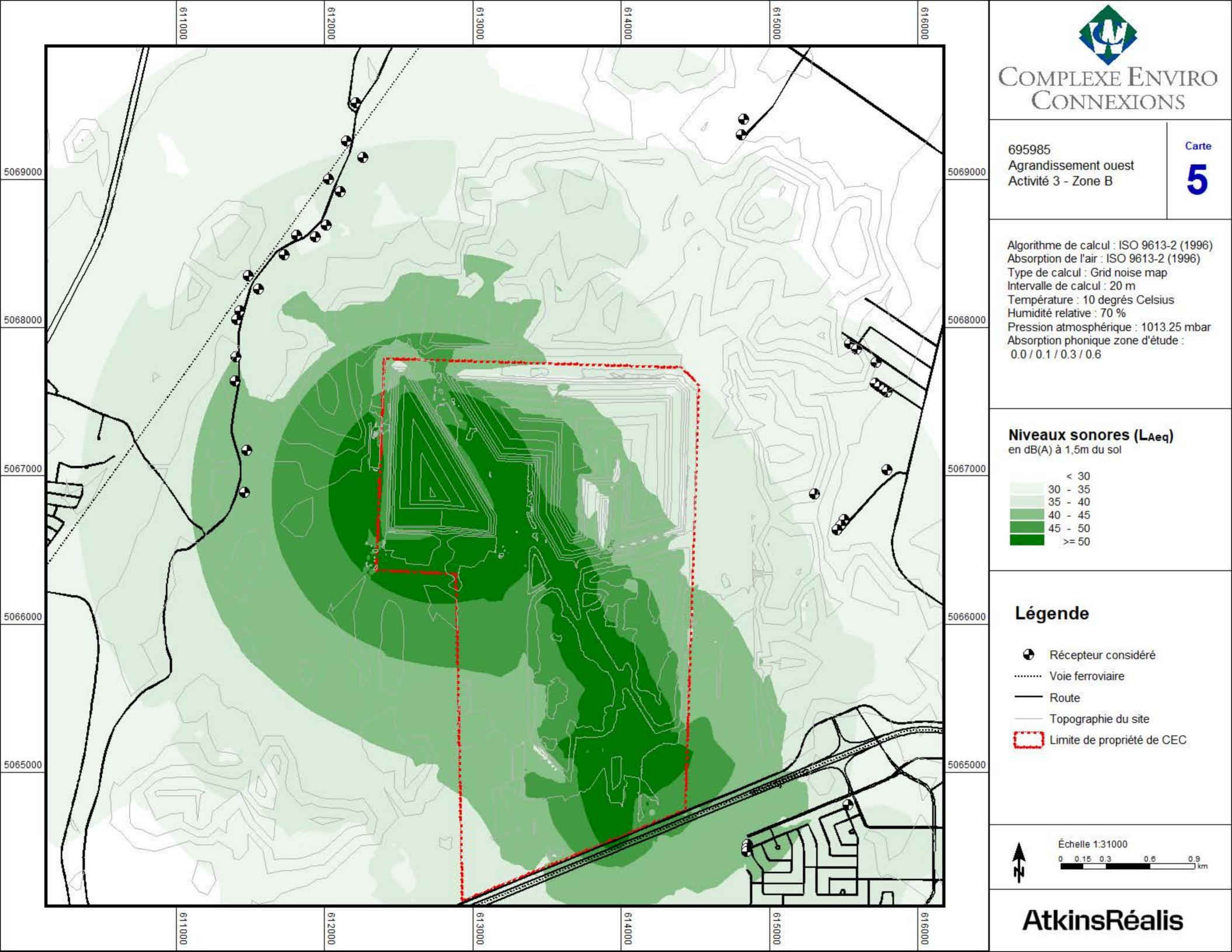


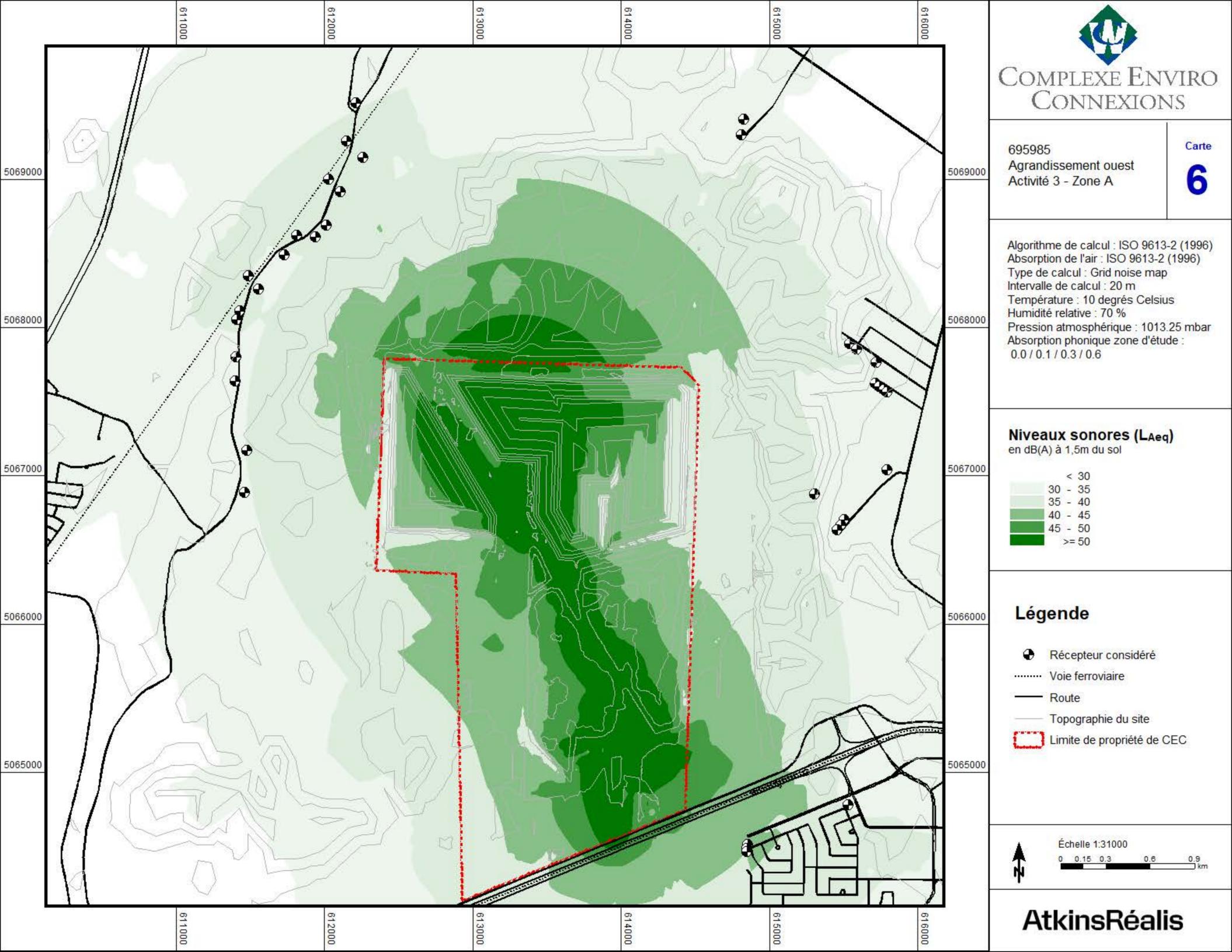


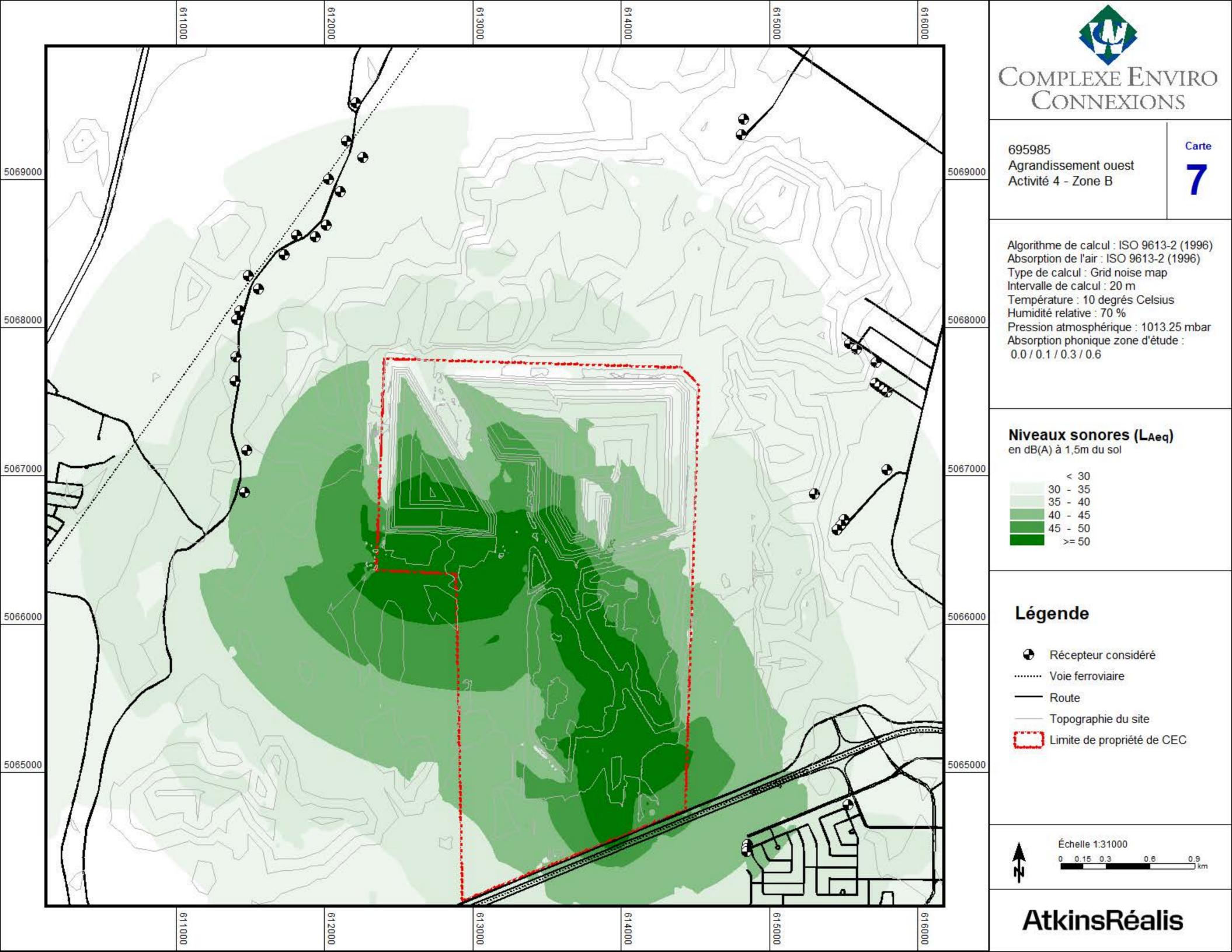


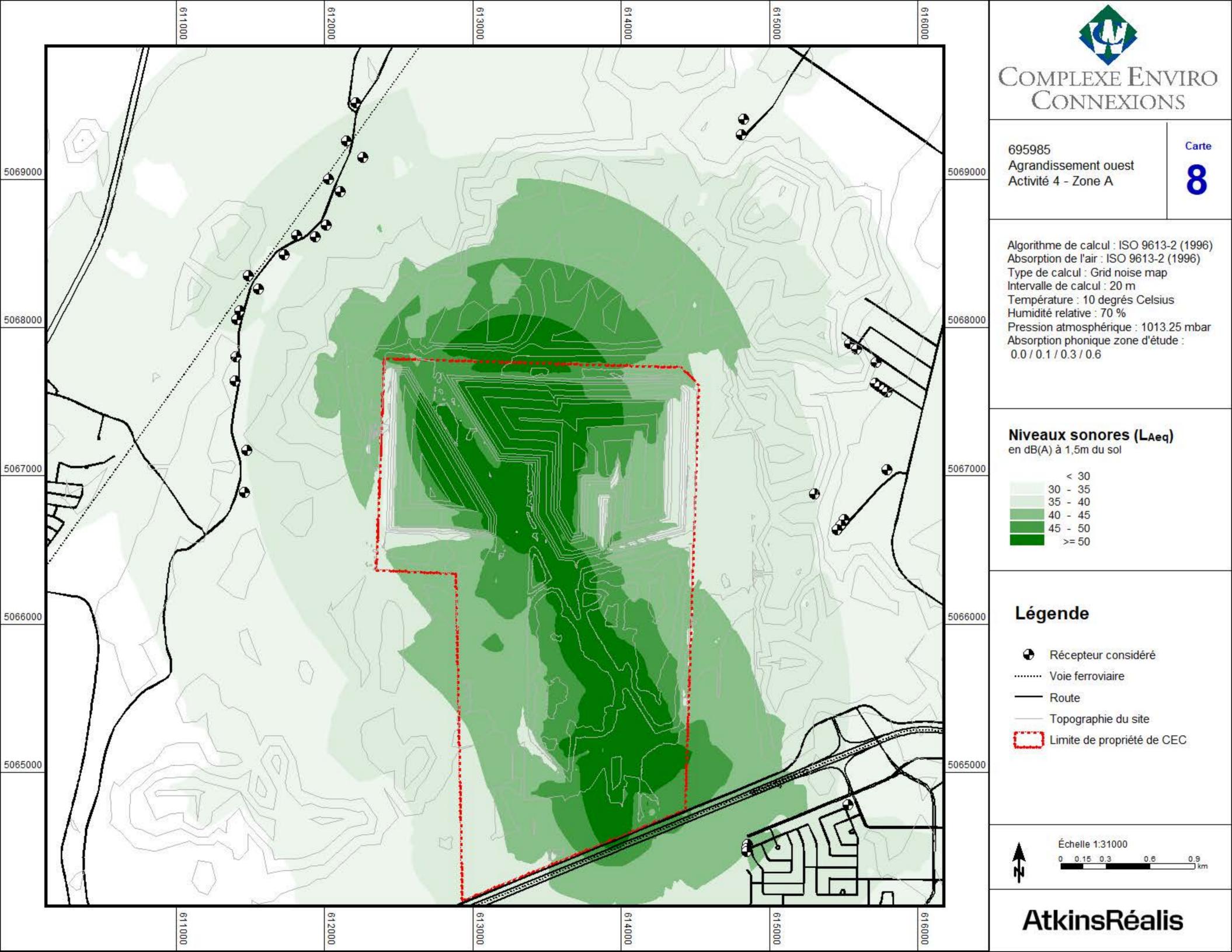


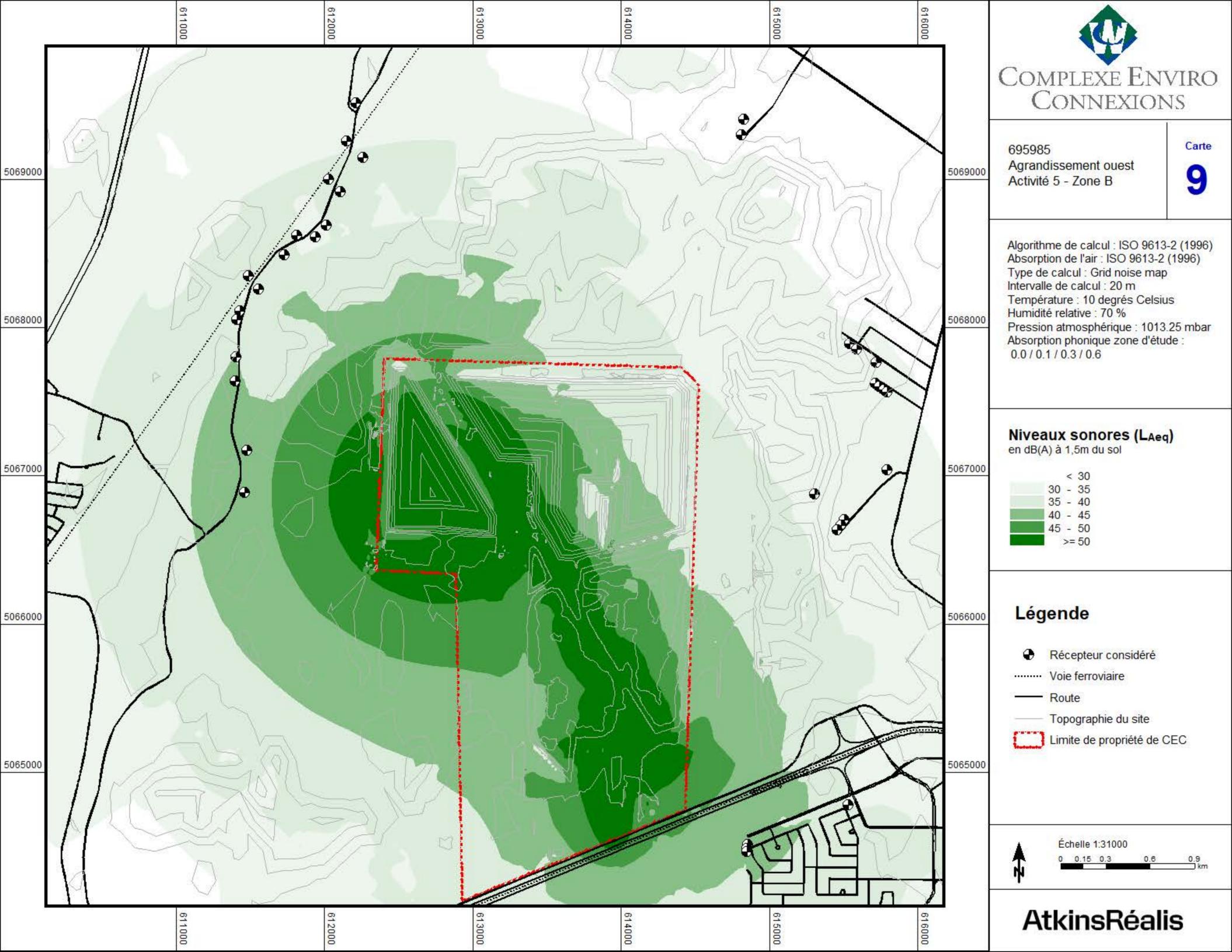


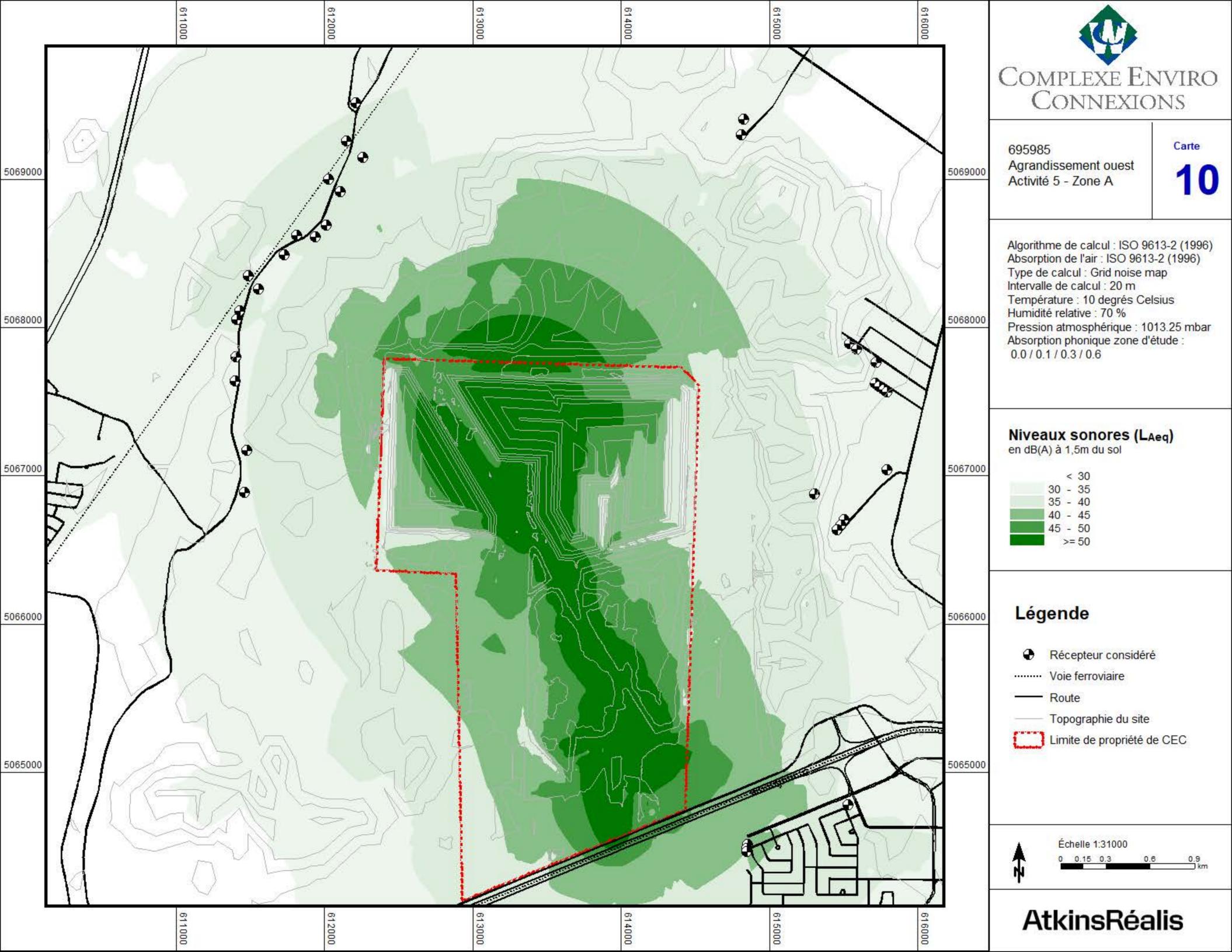






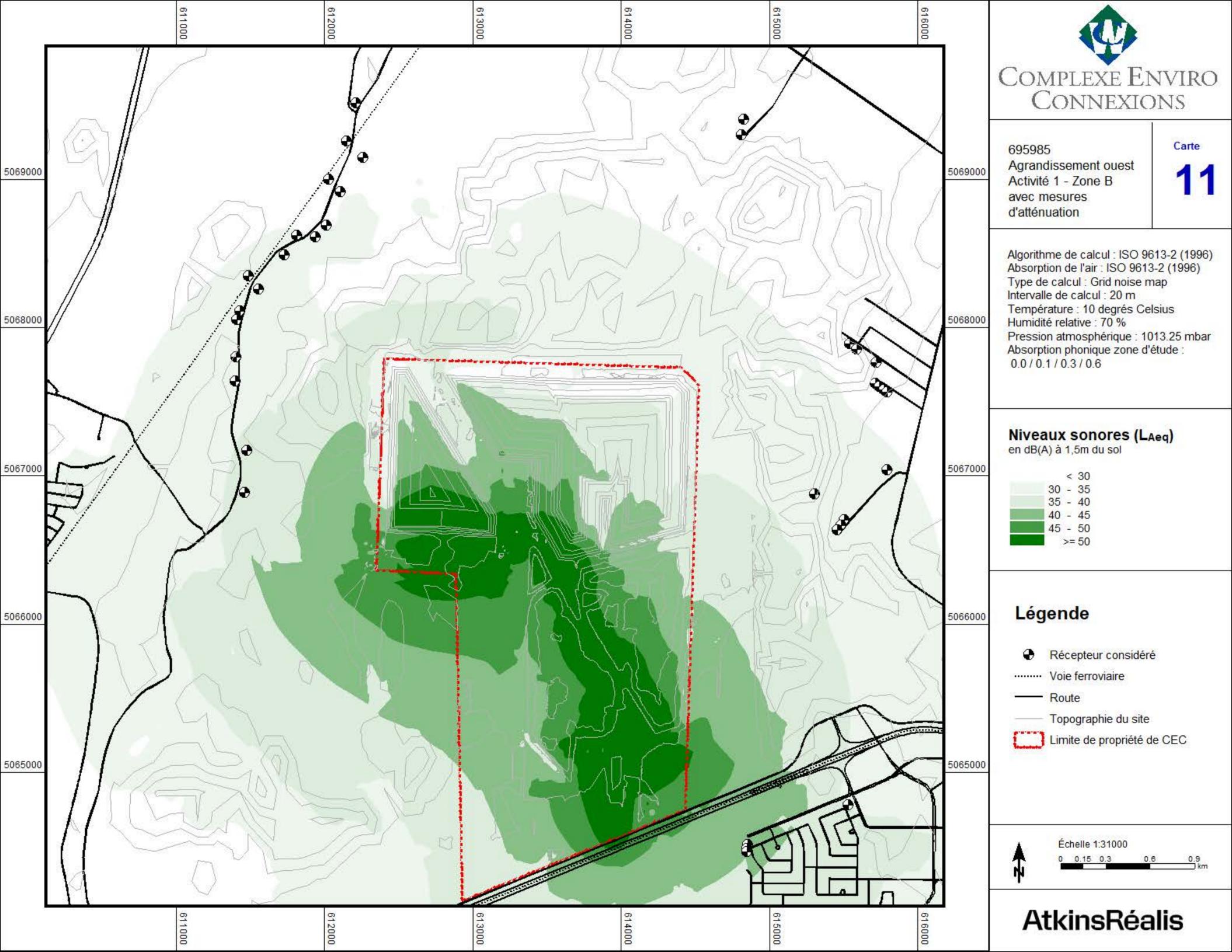


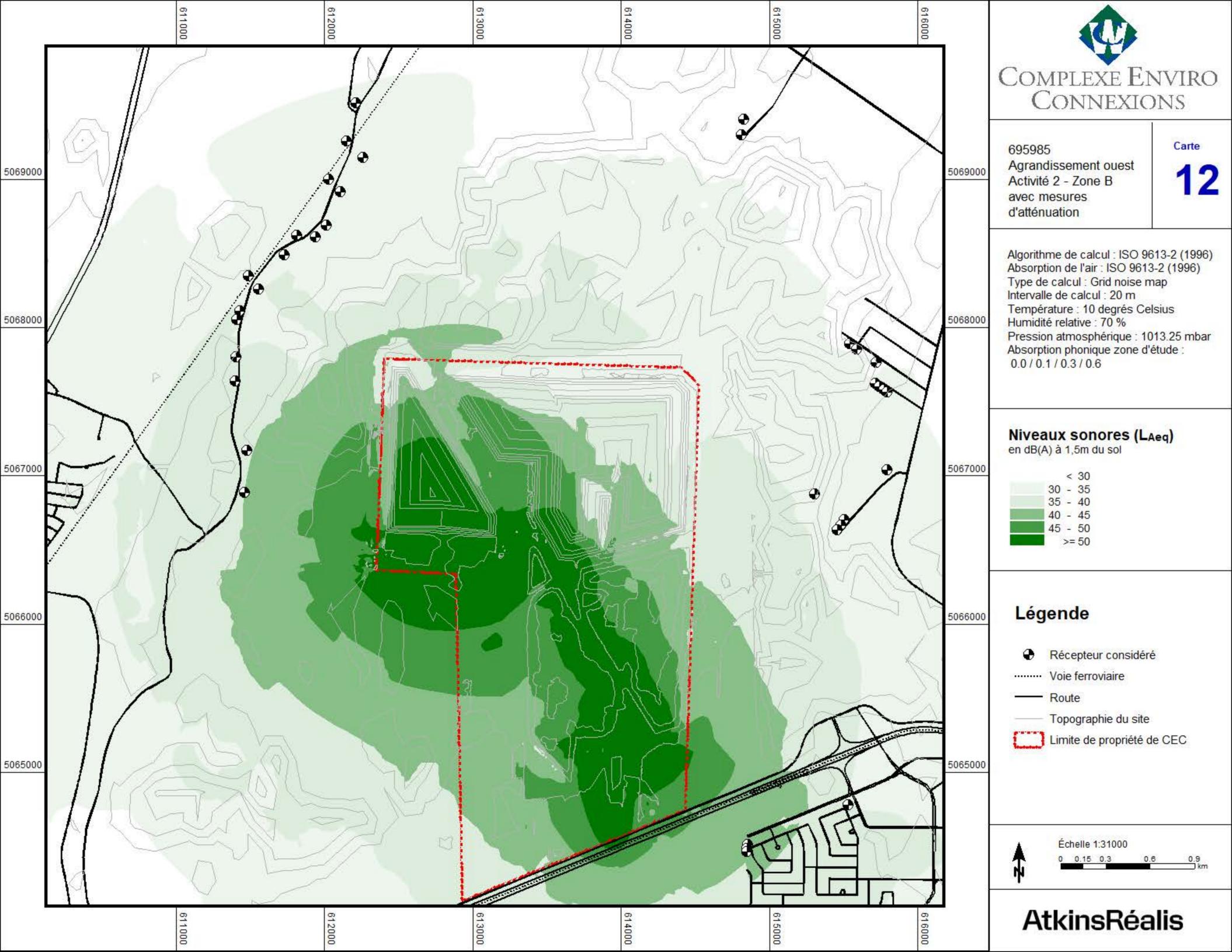


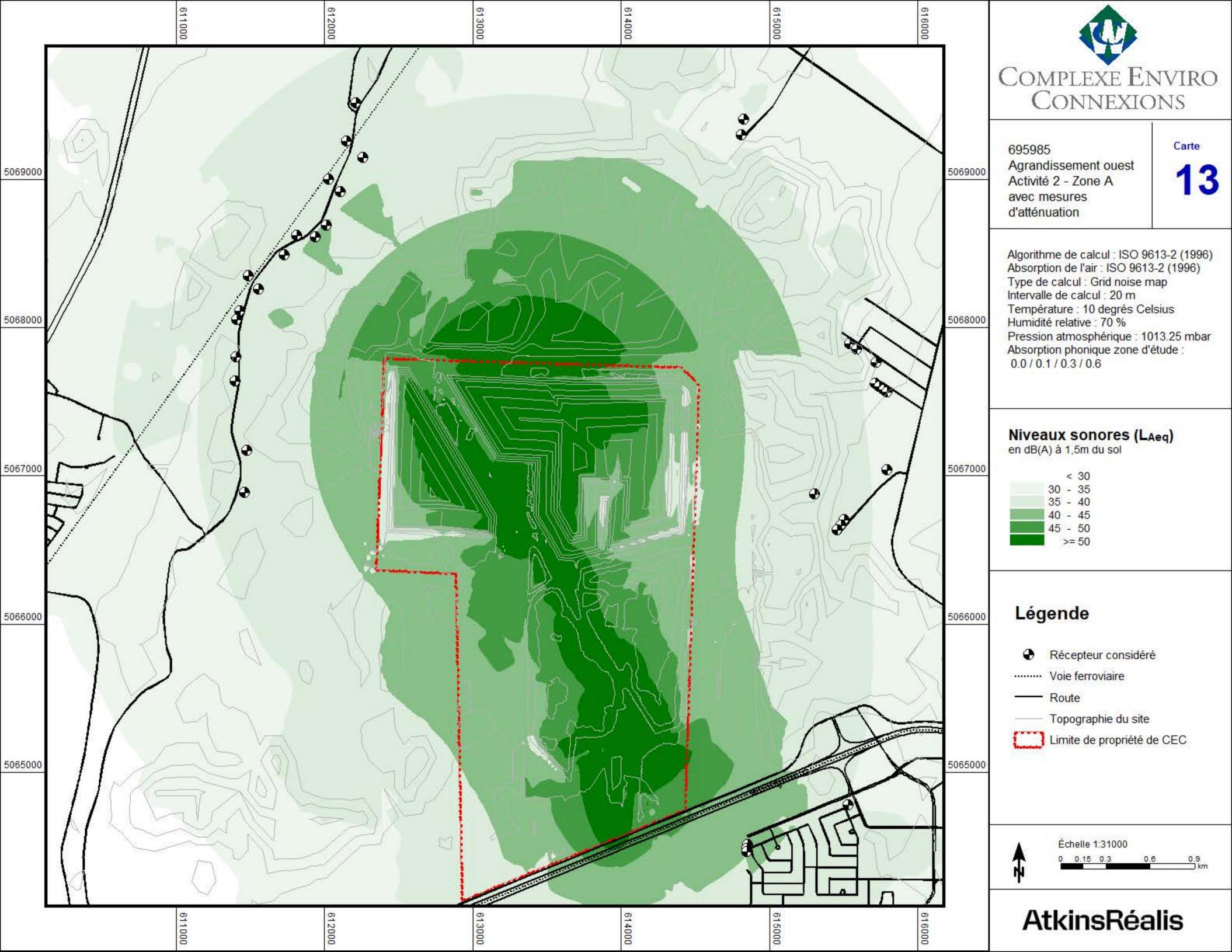


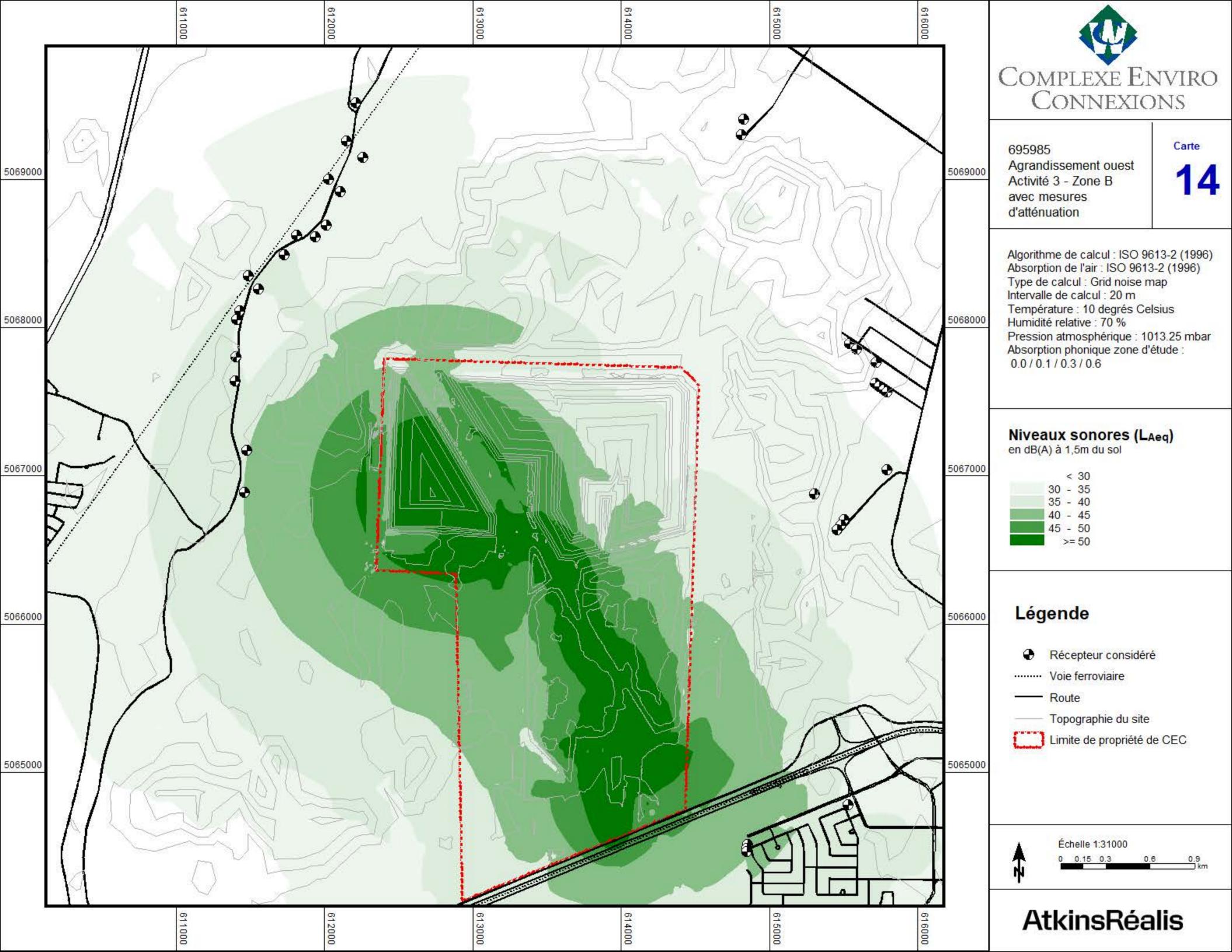
Annexe C. Cartes de bruit après mesures d'atténuation

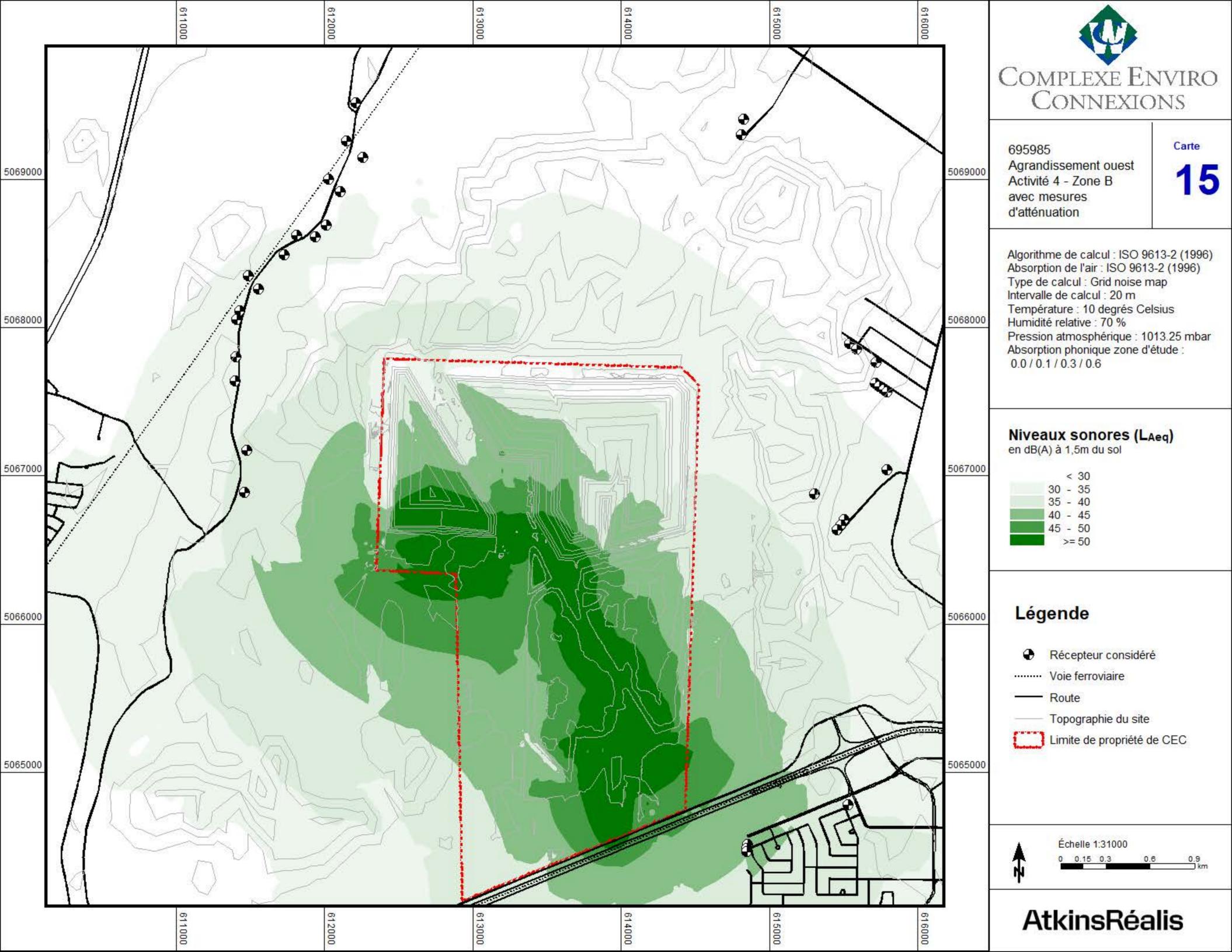


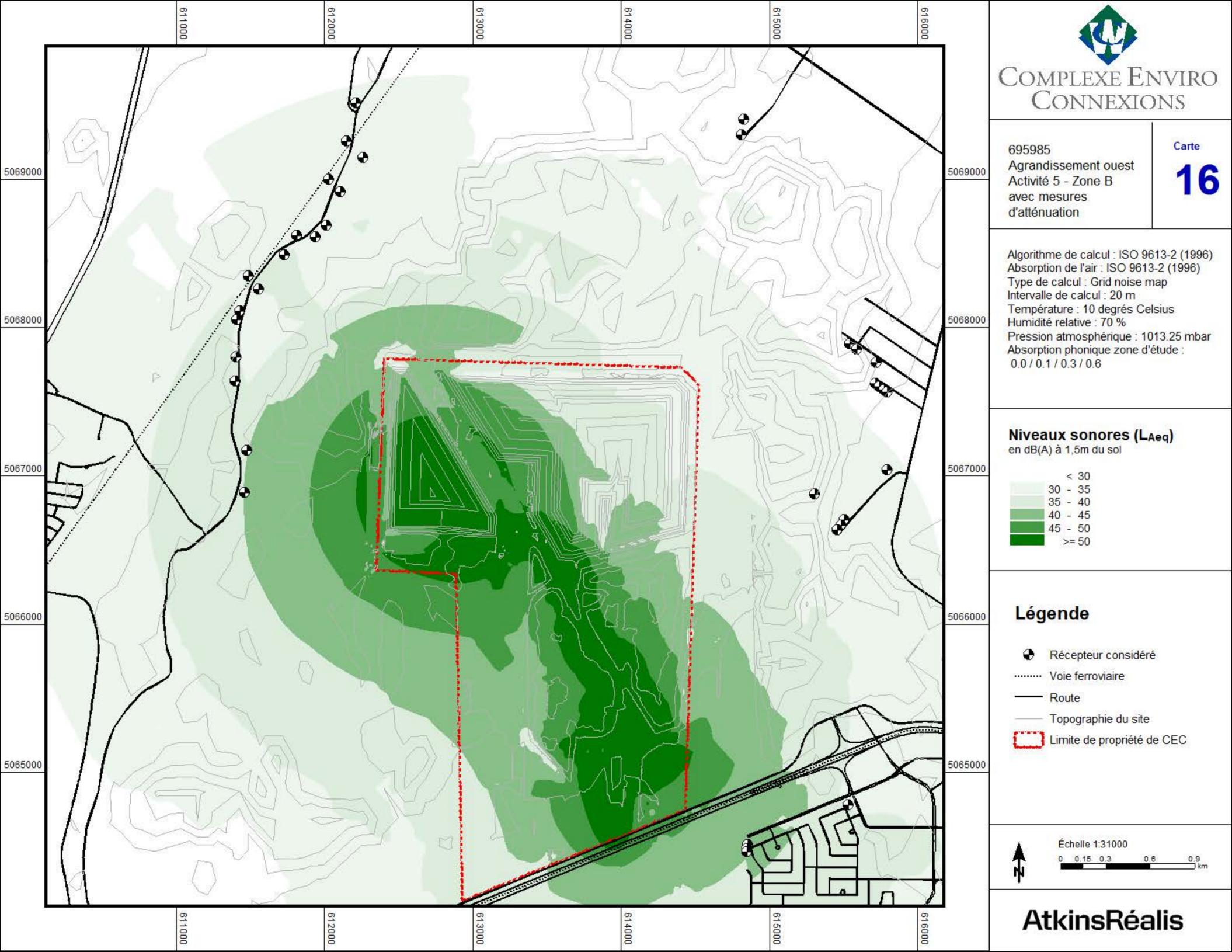












AtkinsRéalis



AtkinsRéalis

85, rue J.A.-Bombardier Boucherville (Québec) J4B 8P1

© AtkinsRéalis sauf indication contraire